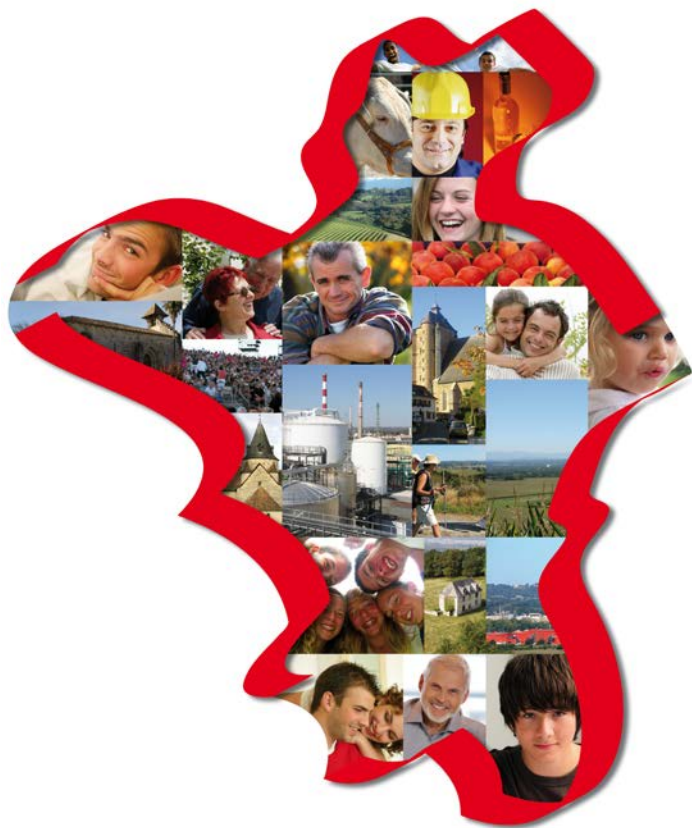




# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Communauté de communes de Lacq

DOSSIER



Octobre 2013



# SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
<b>1 PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>4</b>
A. L'accompagnement des projets industriels et les réalisations d'immobilier d'entreprises.....	5
B. La politique foncière.....	13
C. L'agriculture.....	15
D. Le commerce et l'artisanat.....	17
E. La contribution à la dynamique locale.....	17
<b>2 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....</b>	<b>19</b>
A. Les principaux investissements.....	20
B. L'extension des bâtiments administratifs et techniques.....	23
C. L'urbanisme.....	24
D. Le système d'information géographique (SIG).....	25
<b>3 PÔLE ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>26</b>
A. La politique énergie.....	27
B. La gestion des déchets.....	30
C. Les risques technologiques et naturels.....	33
D. Le soutien aux associations.....	34
<b>4 PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE.....</b>	<b>35</b>
A. L'enfance – L'enseignement.....	36
B. L'habitat.....	39
C. Les transports.....	41
D. La culture.....	41
E. Les politiques contractuelles.....	45
<b>5 PÔLE RESSOURCES.....</b>	<b>49</b>
A. Les finances.....	50
B. La communication.....	55
C. L'informatique.....	58
D. Le personnel.....	60
E. La vie associative.....	62

# PRÉAMBULE

*Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, nous avons le plaisir de vous communiquer le rapport d'activité 2012 de la communauté de communes de Lacq.*

*Ainsi que les textes en disposent, il vous appartient d'en donner communication à votre conseil municipal en séance publique.*

*Les délégués de votre commune se tiennent à votre disposition pour exposer l'activité de notre structure intercommunale.*

*Je vous souhaite une agréable lecture.*



**David HABIB**

***Président***



# PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le budget 2011 consacré au développement économique a été largement réalisé. Au travers des cinq chapitres suivants, sont développées les actions menées et les réalisations :

- l'accompagnement des projets industriels et les réalisations d'immobilier d'entreprises,
- la politique foncière,
- l'agriculture,
- le commerce et l'artisanat,
- la contribution à la dynamique locale.

## **A** L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS ET LES RÉALISATIONS D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

### **1. La construction d'un réseau de vapeur**

L'année 2012 a vu la poursuite de la réalisation du réseau vapeur entre les sociétés YARA, AIR LIQUIDE et SOBEGI. Les travaux se sont terminés en septembre 2012. Le montant total des travaux s'est élevé à 4 413 184,62 € HT. Cette opération a bénéficié des subventions suivantes :

- Etat : 500 000 €
- Région Aquitaine : 569 667 €
- Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 569 667 €
- ADEME : 1 791 000 €

### **2. Les aides à la recherche et au développement**

#### **a. Projet PREBIOM**

Ce projet a consisté en la construction d'un pilote pour torrifier de la biomasse, ce qui permet d'avancer dans la recherche des biocarburants de deuxième génération. En 2012, une nouvelle phase de recherche, dénommée TORBIOM, a été lancée. Une subvention de 25 000 € a été allouée et versée pour cette nouvelle phase qui, pour l'instant, n'a pas trouvé d'investissement pour mener à bien une expérience pré-industrielle.

#### **b. Laboratoires des Pyrénées**

Les Laboratoires des Pyrénées, issus de la fusion en 2006 des services des Conseils généraux des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, sont régis sous le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) depuis 1998. A ce jour, la structure emploie 206 personnes.

Ils sont fortement implantés sur la région Aquitaine. Ils interviennent historiquement dans deux grands secteurs d'activité : la protection de l'environnement et la santé animale.

Désormais, ils évoluent dans un environnement fortement concurrentiel en raison de la pression mise par des laboratoires privés qui cherchent à accroître leurs parts de marchés respectives sur le territoire national.

Face à cette situation, les Laboratoires ont bâti un ambitieux programme d'investissement qui se base sur deux axes forts :

- le développement pré-concurrentiel : il s'agit d'optimiser les flux de production pour améliorer la productivité dans une double approche, investissement de rationalisation et formation du personnel, pour maintenir un niveau qualitatif de prestations élevé et des compétences accrues dans la précision analytique des molécules,
- le positionnement sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée par la conduite d'une démarche innovante portant sur trois domaines :
  - la quantification des produits pharmaceutiques et leur devenir dans l'environnement,
  - la caractérisation des empreintes chimiques dans les matrices agroalimentaires,
  - l'étude d'impact des molécules chimiques pouvant entraîner des réactions d'hypersensibilité.

Ce projet d'envergure s'appuie notamment sur un positionnement novateur et stratégique pour l'entreprise. En particulier, cet investissement doit offrir des perspectives de développement permettant d'une part, de concrétiser des collaborations fructueuses avec des laboratoires de recherche présents sur l'Université de Pau ou avec des entreprises locales, et d'autre part de renforcer l'activité et les emplois sur le bassin de Lacq.

Au regard de l'importance stratégique de ce projet et dans l'hypothèse d'un rapprochement fructueux avec les Laboratoires des Landes qui devra ancrer durablement dans le sud-aquitain un véritable pôle de recherches et de compétences, la communauté de communes de Lacq a décidé d'accorder aux Laboratoires des Pyrénées une subvention d'un montant de **200 000 €**.

### **c. SOBEGI et SOBEGI ENVIRONNEMENT**

La Société Béarnaise de Gestion Industrielle (SOBEGI), née en 1975, gère deux plateformes Seveso (Mourenx et Lacq). Elle offre aux industriels installés sur ces sites, des solutions foncières, énergétiques (vapeur, électricité, etc.), des utilités et des prestations de services mutualisées (maintenance, veille réglementaire, gardiennage, sécurité, etc.) afin de faciliter leur activité.

En mai 2007, SOBEGI s'est associée avec COFELY - SUEZ Energie Service (qui conçoit et développe des solutions qui répondent durablement aux besoins énergétiques des entreprises) pour créer une filiale commune, SOBEGI ENVIRONNEMENT, spécialisée dans les trois domaines spécifiques suivants :

- la conduite de la chaudière du pilote CO<sub>2</sub>,
- le traitement des eaux biodégradables,
- la valorisation thermique d'effluents incinérés.

Sur ce dernier point en particulier, SOBEGI Environnement exploite un incinérateur en service depuis 35 ans dédié à l'élimination des déchets dangereux, qu'ils soient liquides ou gazeux. En raison de la saturation des capacités de stockage, cet outil devait être renouvelé pour quatre raisons majeures :

- la vétusté de l'installation qui peut remettre en cause la fiabilité d'exploitation,
- la technologie utilisée qui est restée essentiellement manuelle,
- la mauvaise récupération des calories,
- les normes environnementales qui ne sont plus respectées depuis un durcissement de la réglementation intervenu en 2002.

Ce programme de modernisation se traduit :

- par la mise en place par SOBEGI ENVIRONNEMENT de deux équipements distincts : un oxydateur thermique servant à traiter séparément les effluents gazeux et un nouvel incinérateur de déchets liquides redimensionné d'un coût estimatif de 8 000 000 €,
- par la réalisation par SOBEGI des travaux d'alimentation électrique de l'incinérateur dont le coût est estimé à 231 751 €.

Afin d'accompagner l'entreprise dans son effort d'investissement qui participe du renforcement de l'attractivité de la plateforme de Mourenx, permettant également au territoire de disposer d'un outil structurant unique à l'échelle régionale, la communauté de communes de Lacq a décidé d'accorder :

- à SOBEGI ENVIRONNEMENT, une subvention plafonnée à 170 000 €,
- à SOBEGI une subvention plafonnée à 30 000 €.

#### **d. ARYSTA LIFESCIENCE**

Le marché de produits phytosanitaires sous forme de poudre est de plus en plus limité et cette formulation est remplacée par des granules dispersibles. La société ARYSTA LIFESCIENCE s'est spécialisée en la matière en 2008, année où elle a mis en place son premier granulateur. Elle souhaite développer sa production en construisant un atelier de formulation de granulés fongicides Captan 80 WDG.

Cet investissement doit permettre :

- d'augmenter les capacités de production et de diversifier les activités de la société,
- d'assurer le développement à l'international (Europe, Moyen Orient, Afrique),
- de pérenniser le site de Noguères et d'assurer son développement.

Le coût de l'investissement engagé par la société depuis 2008 s'élève à 1 339 403,03 € HT.

Il se décompose comme suit :

- Recherche/développement : 238 924,51 € HT (de 2008 à 2011),
- Environnement : 27 044,00 € HT,
- 1<sup>er</sup> granulateur (début 2009) : 339 360, 99 € HT,
- 2<sup>ème</sup> granulateur (mars 2011): 386 073,53 € HT,
- Préparation du prémix (avril 2011): 348 000 € HT.

Il devrait générer la création d'une dizaine d'emplois.

Compte tenu de l'intérêt économique de ce projet, de la taille de l'entreprise et de sa localisation géographique, la communauté de communes de Lacq a décidé d'intervenir sur le volet outil de production (2<sup>ème</sup> granulateur) en allouant à la société ARYSTA une subvention de **50 000 €**, représentant **12,95 %** du montant des dépenses éligibles.

#### e. TORAY CARBON FIBERS EUROPE

En début d'année 2012 et après que le groupe TORAY INDUSTRIES INC soit devenu détenteur de l'ensemble de son capital, la SOFICAR change de dénomination sociale et devient TORAY CARBON FIBERS EUROPE. Cette société est spécialisée dans la production et la commercialisation des fibres de carbone. Ce produit rivalise avec tous les matériaux traditionnels (acier, aluminium, verre, bois, etc.) de par ses multiples propriétés (résistance à la déformation et à l'usure, légèreté, bonne conductivité électrique et stabilité thermique, absorption des vibrations, très bonne transparence aux rayons X, etc.).

Le marché de la fibre de carbone est très dynamique. Il devrait croître de 12 % par an en moyenne. Les principaux moteurs de cette croissance sont :

- les applications aéronautiques (nouveaux programmes: Airbus A 380, A 400M, A 350, Boeing 787),
- les applications industrielles liées à l'environnement ou à l'énergie (éolien, réservoirs à gaz sous pression, automobile, etc.).

Pour faire face à cette croissance, le groupe TORAY souhaite constituer des filières carbone totalement intégrées, de la matière première (PAN) jusqu'aux semi-produits, tissus préimprégnés et composites.

En effet, TORAY CARBON FIBERS EUROPE importe actuellement le PAN du Japon. Il l'achète en yens auprès de sa maison mère. Sa rentabilité est donc largement affectée par les fluctuations de cette devise. Le groupe TORAY souhaite donc améliorer les résultats de sa filiale française en construisant une unité de production de PAN à proximité du site d'Abidos. Cet investissement permettra d'atténuer l'impact du risque de change et de réduire les coûts de production et de stockage du PAN. En outre, ce projet va contribuer à améliorer considérablement la fiabilité de la filière fibre de carbone du Groupe TORAY en Europe.

Ce projet représente un investissement total de 132,3 millions d'euros et est réalisé sur un site SEVESO 2 bénéficiant de toutes les utilités nécessaires. Ainsi, 160 000 m<sup>2</sup> de terrain ont été acquis auprès de Total pour l'installation de l'unité de production de PAN. Une dépollution du sol a été effectuée sous la responsabilité du groupe Total avant l'implantation de l'unité.

Le démarrage de la production est prévu en février 2014.

En termes d'emploi, le projet permettra de consolider les 302 postes CDI existants au sein du groupe et d'en créer environ 70 nouveaux. De plus, la création d'une trentaine d'emplois indirects liés à la sous-traitance s'avèrera nécessaire. Enfin, pendant les travaux de



construction, environ 140 personnes seront mobilisées sur le projet sur une période de 24 mois.

Compte tenu de l'intérêt économique de ce projet, de son impact en matière de création d'emplois, de la taille de l'entreprise et de sa localisation géographique, une subvention de 4 000 000 € a été sollicitée auprès de la communauté de communes de Lacq. Cette subvention est imputée sur les budgets 2012 à 2014 de la collectivité. Un premier acompte de 500 000 € a été versé en 2012 à cette société.

### 3. Les aides à l'immobilier d'entreprises

#### a. Société HOURCADE

L'entreprise HOURCADE, spécialisée dans la menuiserie bois, a souhaité réorienter son savoir-faire vers l'aluminium et le PVC. Elle a décidé de regrouper toute sa production sur le site d'Artix dont l'extension s'est avérée nécessaire. Le montant de l'investissement immobilier s'est élevé à 267 484,37 € HT.

En raison de l'intérêt économique de ce projet, la communauté de communes de Lacq a décidé d'octroyer une subvention de 30 000 € à cette société. Au vu de l'avancée des travaux, 15 000 € ont été versés en 2011. Le solde de la subvention a été versé en juillet 2012.

#### b. FINORGA NOVASEP

La société FINORGA, filiale du groupe français NOVASEP, est une entreprise de chimie fine spécialisée dans le développement et la fabrication de principes actifs et de molécules principalement destinés à l'industrie pharmaceutique, à l'industrie cosmétique, à l'industrie agroalimentaire et à la chimie fine.

FINORGA exploite, en France, deux sites industriels situés respectivement à Chasse-sur-Rhône (siège social), au sud de Lyon, et à Mourenx, à proximité de la plate-forme SOBEGI. 110 personnes sont salariées de l'usine béarnaise.

Dans le cadre d'un contrat important signé avec un client américain, sur une durée de 10 ans, FINORGA envisage d'installer une nouvelle unité de production sur son site de Mourenx en vue de produire des Omégas 3 purifiés à partir d'huile de poisson pré-purifiée, cette purification complexe étant réalisée par un procédé de chromatographie multi-colonnes, le procédé et les équipements correspondants étant fournis à FINORGA par la société NOVASEP Process.

Afin d'atteindre les objectifs de production prévus contractuellement entre FINORGA et son client, un vaste programme d'investissements d'environ 28,5 M€ est prévu sur la période 2012-2014. Il se décompose en :

- la construction d'un nouveau bâtiment de production de 1 350 m<sup>2</sup>, sur le site de FINORGA à Mourenx, destiné à accueillir la nouvelle ligne de purification,
- la construction des annexes à ce nouveau bâtiment (et notamment des aires de stockage et de dépotage, et un bâtiment abritant un groupe froid et disposant d'une aire de rétention pour le stockage d'eau glacée),
- la construction d'un nouveau magasin de stockage de liquides (matières premières et produits finis),
- l'extension du magasin existant LD1 pour le stockage des fûts vides et déchets,
- l'acquisition de moyens de purification par chromatographie.

Compte tenu du caractère structurant de cet investissement en faveur d'une filière porteuse de nombreux développements, de son impact en matière de création d'emplois, la communauté de communes de Lacq a décidé de soutenir la partie équipements du projet LEFFE en

accordant à FINORGA une subvention maximale de **1 300 000 €** représentant **8,61 %** de l'assiette éligible, soit une enveloppe de 15 100 000 €. Cette subvention a été instruite lors de la décision modificative n° 3 au budget 2012.

### **c. 3C METAL**

La société 3C METAL, située sur Sauvelade, est spécialisée dans la tuyauterie industrielle et dans la chaudronnerie à destination notamment de l'industrie pétrolière. Elle s'adresse à une clientèle de grands comptes de l'industrie pétrolière (TOTAL, ENSCO, SEADRILL, etc.) ainsi qu'à des acteurs économiques locaux (TIGF, SOBEGI, TORAY, etc.). Son chiffre d'affaires est de **7 595 693 €**.

Cette entreprise a engagé l'extension de ses bâtiments pour un coût global de **410 119,68 € TTC**.

Cet investissement vise à :

- augmenter la surface disponible pour la fabrication via la création d'une zone dédiée au stockage,
- renforcer le rôle de support de la société mère pour les filiales basées en Afrique du Sud et à Dubaï.

Depuis 2005, les effectifs de la société sont respectivement passés de 14 à 28 en 2011.

Ce projet va se traduire par la création d'un emploi de magasinier.

Au vu des critères définis par le règlement d'intervention économique et compte tenu des objectifs poursuivis par ce projet qui contribue à la diversification économique du territoire, la communauté de communes a décidé d'octroyer une aide à l'investissement à hauteur de **30 000 €**.

### **d. PREFABOS**

La société PREFABOS a sollicité une intervention financière de notre collectivité concernant les travaux qu'elle a engagés pour procéder à l'extension de ses locaux.

Cette société est actuellement implantée à Abos sur une superficie de 6 ha. Ses bâtiments s'étendent sur 2 800 m<sup>2</sup>. Elle commercialise et fabrique des éléments en béton précontraint (dalles, planchers à poutrelles, etc.) qui composent les structures des bâtiments. Elle fabrique également des armatures.

Elle emploie à l'heure actuelle 49 salariés.

Cette extension accueillera un bureau d'études et un nouveau plateau technique qui s'avèrera nécessaire avec l'arrivée d'un nouveau produit « Prémur ». Ce dernier viendra compléter l'offre des produits proposés et devrait générer 6 emplois supplémentaires.

Les marchés de la société sont régionaux. Ses clients sont les entreprises générales de construction (MAS, EIFFAGE, LAPIX, BARON, etc.).

Le coût estimatif de l'investissement est de **907 003,27 € HT**.

Compte tenu de l'intérêt économique de ce projet qui participe à la création d'emplois de production et contribue à la diversification industrielle du bassin de Lacq, la communauté de communes de Lacq a décidé de soutenir la société PREFABOS en lui allouant une subvention de

**50 000 €**, représentant **5,51 %** du montant des dépenses éligibles. Cette subvention a été totalement versée sur l'exercice 2012.

#### **4. Les aides à l'outil de production et réalisations immobilières**

##### **a. La construction d'une pépinière d'entreprises à Monein**

###### **Le projet**

A sa création en 2003, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq (SMPL) a souhaité doter le territoire des communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor et Monein d'un réseau de pépinières d'entreprises, fédéré par Eurolacq Entreprises. La pépinière de Monein constitue donc la 5<sup>e</sup> réalisation. Elle propose de la location de bureaux et d'ateliers ainsi que des espaces pour services mutualisés : salles de réunion, de documentation, point informatique, etc.

La communauté de communes de Lacq a choisi de positionner la pépinière d'entreprises sur un terrain composé d'une surface totale de 4 195 m<sup>2</sup>, situé dans la zone d'activités de Loupien à Monein. Le cabinet d'architectes BIDEGAIN & DE VERBIZIER a été désigné comme maîtrise d'œuvre.

Les travaux ont débuté en novembre 2011 et se sont achevés en juin 2012. La pépinière a été inaugurée le vendredi 19 avril.

###### **Eléments financiers**

La pépinière de Monein a coûté 863 937 €. La communauté de communes de Lacq a perçu des subventions pour la construction comme suit :

- DETR : 112 000 €
- Conseil Général (Contrat de Pays) : 180 000 €
- Conseil Régional : 220 932 €
- Autofinancement : 351 005 €

##### **b. La réalisation d'un atelier de découpe de viande pour la société**

###### **VIGNASSE ET DONEY**

Par délibération du 10 juin 2010, le conseil communautaire a validé le principe de réalisation d'un atelier de découpe et de transformation de viande sur la zone Eurolacq 1 à Artix. La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet LEJEUNE ET ASSOCIES (architecte) et SNC LAVALIN (pour la partie technique) après mise en concurrence. En 2011, les études techniques se sont poursuivies et les travaux de l'atelier ont débuté en septembre. En 2012, les travaux de réalisation de l'atelier se sont terminés. L'ensemble immobilier a été vendu à la société Vignasse et Donney moyennant la somme de 2 974 240 € HT qui représente le coût des études et de la réalisation du bâtiment. Dans le cadre de cette opération, la société Vignasse et Donney a pu bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 87 681 € et de 12 918 € au titre de l'aide à l'outil de production.

### **c. La construction d'une maison de la santé à Artix**

#### **Le projet**

Proposer à la population, sur un même site, un ensemble de services dans le domaine de la santé en favorisant la proximité, la continuité et la permanence des soins.

Cette réalisation, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté des communes de Lacq, sera localisée au centre de la commune d'Artix, le long de l'avenue de la République sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> propriété de la communauté des communes de Lacq.

La maison de la santé regroupera, sur près de 800 m<sup>2</sup> de surface utile, soit 1 000 m<sup>2</sup> SHON, plusieurs professionnels de la santé (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers etc.) ainsi que des espaces mutualisés pour une surface de 130 m<sup>2</sup>.

A l'issue d'un concours d'architectes lancé par la communauté des communes de Lacq, le projet présenté par le cabinet d'architecture CAZAUX-DARIES a été désigné lauréat.

Cette construction est de plain pied, de forme circulaire et constituée d'un patio central, ce qui permettra un repérage facilité des différents secteurs, une façade continue pour une répartition équitable des secteurs, un espace central dédié aux espaces mutualisés.

L'accès se fait par l'avenue de la République donnant sur un parc de stationnement d'une quarantaine de places avec une répartition, clientèle et professionnels.

Les travaux ont débuté en octobre 2012 pour une durée de 12 mois. Le bâtiment doit être livré au 1<sup>er</sup> novembre 2013.

#### **Éléments financiers**

Le conseil communautaire a décidé de voter le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement comme suit :

- Montant global de l'autorisation de programme : 2 000 000 €
- Crédits de paiement 2011 : 325 000 €
- Crédits de paiement 2012 : 1 500 000 €

Les dépenses sont équilibrées comme suit :

- Autofinancement : 2 000 000 €

L'enveloppe pour le montant des travaux est arrêtée à 1 659 957 € HT et les frais de maîtrise d'œuvre se montent à 214 269,03 €.

**d. La poursuite de remplacement de clôtures**

La communauté de communes de Lacq a poursuivi son programme de remplacement de clôtures situées en bordure du domaine public, à savoir :

<b>REALISATION DE CLOTURES - ANNEE 2012</b>			
<b>Entreprise et lieu d'implantation</b>	<b>Longueur (en mètre linéaire)</b>	<b>Total (en euros TTC)</b>	<b>Etat d'avancement</b>
FIVE NORDON-LACQ-AUDEJOS	110 ml	2 503,48 €	Travaux réalisés
PREFABOS-ABOS	142,50 ml	4 980,00 €	Travaux réalisés
SNPC – ARTHEZ DE BEARN	100 ml	4 660, 00€	Travaux réalisés
GAMBADE-MONEIN	26 ml	908,70 €	Travaux réalisés
ISIS MEDICAL- ARTIX	15 ml	405,00 €	Travaux réalisés
CAMET MOURAA-PARDIES	165 ml	7 689,00 €	Travaux réalisés
SARL GARAGE ARENAS ET FILS	36 ml	1 400,84 €	Travaux réalisés

**B LA POLITIQUE FONCIÈRE**

Les sommes totales allouées à cette politique en 2012, hors budgets annexes et hors opérations particulières, se sont élevées à 219 620 € en recettes et à 122 600 € en dépenses. Par exemple, ces chiffres ne tiennent pas compte de la vente de l'atelier de découpe et de transformation de viande pour la somme de 2 974 240€ HT.

**1. Les recettes****▪ TORAY FIBERS CARBON EUROPE**

Dans la continuité de l'action engagée afin d'apporter un concours technique à la société TORAY CARBON FIBERS EUROPE pour étendre son périmètre, les rétrocessions de terrain se sont poursuivies. En 2012, 4ha 15a 50ca ont été vendus à TORAY CARBON FIBERS EUROPE pour la somme de 186 000 € HT.

**▪ SCI IMMOBILIER ADOUR BEARN (Condipack)**

La communauté de communes de Lacq avait réalisé la construction de bâtiments-relais (appelés « bâtiments bleus ») sur la commune d'Artix afin d'y installer une unité industrielle. Ces bâtiments ont été loués à la SCI IAB dans le cadre d'un contrat de crédit bail immobilier conclu à compter du 1<sup>er</sup> août 2004 pour une durée de 144 mois ramenée, par un avenant, à 84 mois avec une augmentation des loyers du 1<sup>er</sup> août 2011 au 31 juillet 2012 suivant une décision du Président en date du 24 mai 2011. L'article 8 du contrat initial établissait un pacte de préférence selon lequel le locataire pourrait demander en fin de bail le transfert de propriété des terrains et immeubles à son bénéfice et ce, pour une valeur de 2 023,89 € HT (montant indexé). La SCI IAB a demandé l'application de ce pacte.

- **SCI DE L'AULOUE (Pyrénées Préfa)**

La SCI de l'AULOUE a souhaité acquérir un délaissé de terrain d'une superficie totale de 27a 81ca situé entre l'emprise actuelle de l'entreprise et la voie de chemin de fer (à l'arrière). Ces parcelles situées en zone orange du PPRI d'Artix, non constructibles, ont été cédées pour la somme de 6 953 €. En effet, la société PYRENEES PREFA projette de s'agrandir afin de fabriquer elle-même les armatures nécessaires à son activité. Ces terrains devraient lui permettre de déplacer ses voies de circulation et de poser une clôture sur l'arrière de son site.

## 2. Les dépenses

- **Zone de Biron**

Dans le cadre du projet intercommunautaire de zone d'activités située sur les territoires de Biron et d'Orthez, les acquisitions foncières se sont poursuivies. 90a 20ca ont été acquis pour la somme de 45 100 €.

- **Propriété « La ferme » à Lacq**

Dans le cadre du traitement des abords du lotissement Induslacq, TEPF a vendu à la communauté de communes de Lacq l'ensemble immobilier dénommé « La ferme » sur la commune de Lacq moyennant le prix de 68 000 €. Cette propriété est composée de deux bâtiments aménagés en bureaux dans les années 1970 : une maison d'architecture béarnaise datant du XIXème siècle d'une superficie utile d'environ 184 m<sup>2</sup> et une grange d'environ 85 m<sup>2</sup>, le tout sur un terrain d'une superficie totale de 8 145 m<sup>2</sup>. Il pourrait permettre d'accueillir une entreprise en recherche de locaux, dans le respect de la réglementation PPRT et après validation du projet par la DREAL.

- **Terrain sur la commune de Mourenx**

La communauté de communes de Lacq a sollicité le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques afin d'acquérir un délaissé de voirie situé au niveau du rond-point menant à Artix, Mourenx, Os-Marsillon et Abidos sur la commune de Mourenx. Cette emprise, d'une surface de 3 180 m<sup>2</sup>, a été cédée 9 500 € à la communauté de communes de Lacq. Elle permettra d'accueillir un projet de boulangerie drive.

## 3. Les zones d'activités

- **EUROLACQ 2 (budget annexe)**

Le projet de création de la zone d'activités Eurolacq 2 sur les communes d'Artix, Labastide-Cézéracq et Labastide-Monréjeau, décidé lors du conseil communautaire du 27 mars 2006, se concrétise. Les démarches en vue de l'obtention des autorisations réglementaires ont abouti. Du 13 février au 19 mars 2012, ont eu lieu les enquêtes publiques dans les trois communes dans le cadre de l'obtention du permis d'aménager et du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'issue de ces enquêtes conjointes.

Le 3 septembre 2012, l'autorisation au titre de la loi sur l'eau a été obtenue et le 11 octobre 2012, le permis d'aménager a été délivré.

Parallèlement à ces démarches administratives, l'avant-projet de la zone a été finalisé et chiffré. Les marchés de travaux ont été attribués le 27 septembre 2012 pour un montant de 6 109 018 € HT. Les travaux ont débuté en décembre 2012.

- **Zone de Biron-Orthez**

Ce projet de zone a été initié par la communauté de communes de Lagor associée à la communauté de communes du canton d'Orthez. Elles ont effectué les études préliminaires dans l'objectif de réaliser une zone d'activités sur les communes de Biron et Orthez. En 2011, la mission confiée à l'écologue a mis en avant quelques contraintes écologiques susceptibles de modifier le périmètre du projet. Les compléments d'études sont en cours. Cette zone serait susceptible d'accueillir, entre autres, des activités tournées vers les énergies renouvelables et le bois-énergie au sein d'un éco-pôle spécialement conçu à cet effet.

- **Zone N'HAUX à Arthez de Béarn**

La réalisation de cette zone d'une superficie de 1,5ha a été initiée par la communauté de communes d'Arthez-de-Béarn. Elle a pour vocation principale l'accueil d'un supermarché et de quelques autres petites activités. En 2012, les négociations avec les porteurs de projets et les concessionnaires de réseau se sont poursuivies.

- **Zone La Geüle à Arthez-de-Béarn (budget annexe)**

La société SEPAC a acquis un terrain de 1 000 m<sup>2</sup> sur cette zone pour un montant de 18 000 €.

- **ZAE de Loupien à Monein (budget annexe)**

Les sociétés LE PERRIER, SCI DU QUARTIER DE LOUPIEN, Ets TUHEIL, BOURDET et CUYALA ont acheté 1ha 16a 19a au total pour 219 620 €.

- **Zone d'Argagnon**

Une nouvelle étude sur la faisabilité d'une zone d'activités sur la commune d'Argagnon a été engagée. Les propriétaires concernés ne souhaitant pas vendre, l'étude (et donc le projet de zone) a été abandonnée.

## **C** L'AGRICULTURE

### **1. L'aide au secteur viticole**

La viticulture étant un domaine économique important pour le développement du territoire de la communauté de communes de Lacq, une convention a été signée entre la cave des producteurs de Jurançon et la communauté de communes de Lacq en 2010. Celle-ci permet à la cave des producteurs de Jurançon de bénéficier d'une aide de 300 000 € sur 3 ans, soit 100 000 € en 2010, 2011 et 2012.

### **2. ADER**

La convention signée avec l'ADER qui prévoyait une aide financière dans le cadre du PACT ADER s'est poursuivie avec un versement de 7 500 € en 2012.

### 3. Le dispositif Ensemble pour la Relance des Agriculteurs Fragilisés (ERAF)

Ce dispositif a été initié par la Chambre d'Agriculture et la MSA en janvier 2010 ; il a un caractère préventif. Ses objectifs sont les suivants :

- La prévention des situations de précarité et la limitation des restes à recouvrer.
- Le maintien des volumes de production et du nombre d'agriculteurs.
- La contribution au bien-être de l'agriculteur et au mieux-être de la profession agricole.
- La valorisation du mutualisme et de la solidarité dans le milieu agricole.
- Le décloisonnement des réseaux professionnels.

Ce dispositif est novateur dans le sens où les deux thématiques (volet économique et volet social) sont traitées conjointement et ne sont pas dissociées.

Il comporte plusieurs phases :

- La détection et l'inscription dans le dispositif,
- Le diagnostic et la construction du plan de relance,
- La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de relance.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance, certains agriculteurs ont des besoins spécifiques. Ils doivent faire appel à des avis d'experts ou à de nouvelles compétences professionnelles, juridiques, psychologiques pour des situations individuelles ou familiales complexes. Ces interventions ont été financées via un fonds de relance pour les agriculteurs du territoire de la communauté de communes de Lacq. Le montant du chèque relance, d'un montant maximum de 1 500 €, a été adapté au projet de chaque agriculteur et a été versé sur justificatifs. En 2012, 4 agriculteurs du territoire ont pu bénéficier de ce dispositif d'aide pour un montant total de 6 000 €.

### 4. Les marchés de producteurs de pays

Dans le cadre de la promotion des producteurs locaux auprès des consommateurs, la communauté de communes de Lacq a décidé d'organiser des marchés de producteurs de pays. En s'associant à cette démarche portée par la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, les élus de la communauté de communes de Lacq ont souhaité favoriser le maintien de l'emploi et le développement de ce secteur économique. Le respect de la charte «Marchés des producteurs de pays» vise à garantir aux consommateurs que les produits proposés (agricoles ou artisanaux) proviennent directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes. En 2012, trois marchés ont eu lieu, respectivement à Mourenx, à Monein et à Arthez-de-Béarn. Les producteurs ont proposé des assiettes dégustation très appréciées par les visiteurs.

### 5. L'association des éleveurs de blondes d'Aquitaine

L'aide de 2 000 € à l'**Association des éleveurs de blondes d'Aquitaine** a été reconduite. De même, l'aide aux **comices agricoles du canton de Lagor** et du **canton de Monein** pour des montants respectivement de 2 800 € et 1 800 €.



## **D** LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

La collectivité est engagée depuis juin 2011 dans une Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM – 1<sup>ère</sup> tranche). Ce dispositif permet aux artisans et commerçants de bénéficier d'aides dans le cadre d'un projet de développement :

- Aide au conseil architectural
- Aide au bilan-conseil
- Aide financière pour la réhabilitation ou l'aménagement de locaux, et la modernisation de l'outil de travail.

En 2012, 205 768 € ont été attribués pour 13 projets de développement.

Les foires (Mourenx et Artix) et les marchés à thème (commerces en Fête, Noël à Mourenx et Noël à Artix) ont été réalisés à hauteur de 175 700 €.

En 2012, une étude sur la valorisation économique et touristique de l'abbaye de Sauvelade a été lancée pour un montant de 26 650 €. Le projet issu des conclusions de cette étude fait actuellement l'objet d'une réflexion.

L'étude de faisabilité sur la création d'un ensemble commercial à Maslacq a permis d'émettre des conclusions positives (attente actuelle du positionnement des commerçants).

## **E** LA CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE LOCALE

Au-delà des questions d'investissement, la communauté de communes de Lacq a soutenu, pour un montant d'environ 650 000 €, de nombreuses initiatives dans le domaine économique mais également des associations et organisations qui travaillent au quotidien au développement du territoire.

Parmi les bénéficiaires de ces aides, on peut noter :

- **Lacq +**

L'association Lacq + a bénéficié d'une aide de 15 000 €.

- **Eurolacq Entreprises**

La subvention allouée a été de 131 300 € afin d'aider l'association à poursuivre ses efforts pour la promotion des pépinières d'entreprises. Concernant ces dernières, remarquons une fois encore leur succès avec quasiment 100 % d'occupation à Artix, Arthez de Béarn, Biron et Mourenx. Une subvention supplémentaire de 23 920 € a été accordée à cette association pour la gestion de la pépinière de Monein à compter du 28 juin 2013.

- **Chemparc**

La participation statutaire pour Chemparc, d'un montant de 57 171 €, a été complétée cette année par une subvention exceptionnelle liée aux programmes d'investissement Chemstart'up de 25 000 € qui permet au GIP d'attribuer un prix récompensant une entreprise innovante dans la chimie et qui s'implantera sur le bassin de LACQ.

- **La Plateforme d'Initiative Locale (PFIL)**

Elle soutient les créateurs de petites entreprises en leur accordant un prêt d'honneur. Sa subvention a été reconduite à hauteur de 6 500 €.

- **Les opérations d'animation commerciale et associations des commerçants**

Elles ont bénéficié d'une aide à hauteur de 54 000 € pour promouvoir et dynamiser le commerce et l'artisanat sur le territoire.

- **Les unions locales de syndicats du complexe industriel**

Une subvention globale de 15 000 € a été reconduite.

- **Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)**

La MEF s'engage sur le territoire à développer une stratégie territoriale partagée, à participer à l'anticipation des mutations économiques, à contribuer au développement de l'emploi local, et enfin à réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi.

La participation statutaire pour le GIP Maison de l'emploi a été d'un montant de 37 930 €.

- **La Route des Vins de Jurançon**

La communauté de communes de Lacq a décidé de verser à l'association La Route des Vins du Jurançon une subvention d'investissement d'un montant de **5 000 €** pour la modernisation de son laboratoire.



# **PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

## **A** LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Pour l'ensemble des communes, les travaux de voirie du budget primitif 2012 ont été répartis de la façon suivante :

- réinscription de crédits non engagés en 2011,
- travaux routiers ou d'espaces verts déjà programmés en 2011 mais non réalisés (ou AP/CP),
- travaux nouveaux dans le cadre du budget primitif 2012.

La réinscription de crédits non engagés en 2011 (reports) concerne :

- Cescau : travaux liés aux PVR « Sarramagna » et « Lacassagne ».
- Lacommande : création d'un réseau pluvial.
- Mourenx-Bourg : reprise du réseau eaux pluviales.

Les nouveaux travaux, intégrés dans le budget primitif 2012, comprennent des travaux routiers à Lucq-de-Béarn et à Urdès et la viabilisation du centre de secours à Os-Marsillon.

Les travaux de voirie ou d'espaces verts déjà programmés en 2011 ont été réalisés sur les communes ci-après :

- Argagnon : RD 817 : opération en partenariat avec le Conseil général comprenant une participation de la communauté de communes de Lacq.
- Lacommande : mise en souterrain des réseaux éclairage public et basse tension.
- Mesplède : travaux centre bourg 2<sup>ème</sup> tranche (travaux de voirie).
- Monein : PVR rue Florence (travaux routiers).
- Pardies : lotissement Lascampagnettes : reprise du réseau pluvial avec le Syndicat Juscle et Baise (continuation d'un programme débuté en 2010).
- Urdès : aménagement paysager du centre bourg.

D'autre part, la commission aménagement du territoire a eu à déterminer ou à réglementer des actions sur l'intercommunalité (fauchage des accotements, curage des fossés, mise en place de PVR, mise en souterrain des réseaux, etc.).

### **1. Les recettes attendues**

Les recettes attendues pour l'ensemble des travaux proviennent du Conseil général pour 620 000 € au titre du programme annuel de voirie.

### **2. Le diagnostic routier et les travaux d'entretien de la voirie**

En 2012, un crédit de 2 000 000 € TTC a été inscrit pour réaliser, principalement, des travaux d'entretien de la voirie cités comme prioritaires dans le diagnostic routier effectué en 2011 par le bureau d'études Ginger Pareira. Ces travaux comprennent la reprise des revêtements, des élargissements, la pose de bordures, etc.

Grâce à ce diagnostic, le tableau de classement des voies communales de l'ensemble du territoire a été établi afin de répertorier, sur le système d'information géographique, les chemins ruraux relevant de l'intérêt communautaire et ceux qui sont entretenus par les communes.

Par la suite, il a été demandé un complément d'étude prenant en compte 80 km de voiries supplémentaires (15 000 € TTC) ainsi que tous les ouvrages d'art (40 000 € TTC).

### 3. L'éclairage public

L'année 2012 a permis de répertorier les 2 500 points lumineux supplémentaires (situés sur 27 communes) que la communauté de communes de Lacq doit entretenir.

Le diagnostic précité a également permis de cartographier les points lumineux. Les données contenues dans les diagnostics éclairage public spécifiques effectués pour les communes de Monein, Arthez-de-Béarn, Abos, Laa-Mondrans, Cardesse et Casteide-Candau (sous couvert du Syndicat Départemental de l'Energie (SDEPA), ont été intégrés dans le système d'information géographique.

Le type d'entretien de ce réseau, identique sur les 47 communes du territoire, comprend un passage tous les 2 mois.

De plus, un état des lieux précis, identique à celui effectué par le SDEPA, a été réalisé, par le bureau d'études SECA, sur 21 communes afin de contrôler la sécurité des installations (armoires de commande) puis de préparer le dossier de consultation et enfin, de confier les travaux à un prestataire extérieur.

### 4. Les espaces verts

#### a. L'entretien des espaces verts publics

Le service espaces verts a procédé au recensement de l'ensemble des espaces verts des espaces publics, y compris les cimetières, hors surfaces privées communales, sur les 31 nouvelles communes du territoire (surfaces engazonnées, massifs, haies, arbres, arbustes etc.). Ceci représente 40 hectares de tonte et 40 hectares de fauchage (zones d'activités et réserves foncières) supplémentaires à entretenir au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ce recensement a permis à la commission aménagement du territoire :

- de réfléchir aux différentes modalités d'une gestion différenciée des espaces verts,
- d'étudier le mode de gestion d'entretien des espaces verts des 31 communes à l'horizon de 2013 (soit travaux en régie, soit travaux confiés à une ou plusieurs entreprises extérieures).

L'entretien des espaces verts est donc soumis à un règlement unique pour l'ensemble du territoire (180 ha), soit une fréquence annuelle de :

- 25 à 30 tontes,
- 3 tailles de haies et arbustes,
- 1 entretien des massifs (taille, binage, désherbage),
- 1 taille d'arbres,
- 4 traitements phytosanitaires (surfaces minérales),
- 6 ramassages de feuilles.

25 communes ont été entretenues en régie par le service, soit 2/3 de la surface.

22 communes ont été confiées aux entreprises avec un marché public, soit 1/3 de la surface répartie en 4 secteurs.

**b. Le fauchage de voirie**

Le fauchage des dépendances vertes est réalisé selon la fréquence ci-dessous :

- **Les voies communales**
  - 2 passes rapides en avril-mai et juin-juillet.
  - 1 fauchage complet d'août à fin novembre.
  
- **Les chemins ruraux**
  - 1 fauchage complet d'août à fin novembre.
  
- **Le PLR**
  - 1 passe rapide en juin-juillet avec complément de fauchage manuel.
  - 1 fauchage complet d'août à fin novembre avec complément de fauchage manuel.

Le fauchage mécanique des voies communales est réalisé en régie sur 22 communes et confié aux entreprises pour 25 communes avec 2 marchés.

Le fauchage mécanique de la totalité des chemins ruraux et du PLR est confié aux entreprises avec 3 marchés.

6 entreprises et 2 associations de réinsertion sont titulaires des 12 lots correspondant à ces marchés.

**c. Les marchés**

Les marchés à bons de commande ont été attribués pour les prestations suivantes :

- entretien manuel du PLR (2 secteurs),
- travaux de fauchage mécanique (VC 487 km 4 secteurs, CR 480 km 4 secteurs, PLR 142 km 2 secteurs),
- entretien du patrimoine végétal,
- entretien des espaces verts (en consultation) (4 secteurs).

**5. L'acquisition de matériel**

300 000 € TTC (avec 5 500 € nets de recettes) ont été consacrés principalement au remplacement de véhicules et matériels suivants :

- 2 fourgons pour les services espaces verts et bâtiments/évènementiel,
- 1 véhicule léger pour le service éclairage public,
- 1 petit véhicule pour le service propreté urbaine,
- divers matériels pour le service espaces verts : micro-tracteur et tondeuse.

Ces remplacements ont permis de maintenir en bon état de fonctionnement le parc véhicules et matériels de la communauté de communes de Lacq.

Des acquisitions complémentaires ont été réalisées. Il s'agit :

- de petit matériel divers pour le service espaces verts (2 tondeuses notamment) et pour l'atelier mécanique,
- d'une cellule supplémentaire de ramassage de feuilles,
- d'un tracteur et d'un engin de levage mobile.

Toutes ces acquisitions ont permis de mieux prendre en compte les travaux à réaliser sur les 47 communes de notre structure intercommunale qui concernent plus particulièrement :

- la propreté urbaine (ramassage des feuilles),
- le fauchage des accotements des voies communales identique sur les 47 communes,
- la taille des arbres en bordure des voies communales,
- la réalisation d'emplois partiels pour les revêtements des chaussées.

#### **6. Les marchés à bons de commande**

Les marchés à bons de commande ont été conclus pour les prestations suivantes :

- émulsion de bitume,
- fournitures pour le garage et le magasin,
- couteaux pour le matériel de fauchage,
- réalisation de clôtures en bordure du domaine public,
- bétons et mortiers.

## **B L'EXTENSION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

L'extension du bâtiment administratif s'est terminée en juin 2012. Elle a consisté en la création de 1 600 m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires sur 3 niveaux :

- au niveau 0, des vestiaires-sanitaires pour les agents (200 places) et des locaux techniques,
- au niveau rez-de-chaussée et R+1, des bureaux (55 bureaux pour 1 ou 2 personnes) et des salles de réunion (salle de 60 places et de 20 places, salle de visioconférence).

Les archives ont été agrandies et mécanisées avec 2 000 m<sup>3</sup> de rangements.

Un récupérateur des eaux de pluie a été également installé pour le lavage, le désherbage et l'arrosage.

Le type de construction de cette extension (fondations, dalle supérieure, séparations) permettra la création de 2 niveaux supplémentaires (soit 1 300 m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux) sans modifier la structure existante (si ce n'est la création d'un ascenseur pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite).

Il reste à réaliser les travaux de réaménagement du centre technique, la création d'un parc de stationnement et d'une passerelle au-dessus du Luzoué.

## **C** L'URBANISME

### **1. Le droit des sols**

Aujourd'hui, la communauté de communes de Lacq instruit les autorisations relatives au droit des sols pour les communes qui ont un PLU, un POS ou une carte communale, soit 34.

2 communes sous RNU sont instruites par la DDTM et ne demandent rien en termes de planification : Boumourt et Castetner.

3 communes en attente de PPRT et ne pouvant, en attendant, élaborer de carte communale, sont instruites par la DDTM : Abidos, Mont et Lacq-Audéjos.

Les communes ci-après, dont le document d'urbanisme est en cours et donc toujours sous RNU, sont instruites par la DDTM :

- Lagor (approbation de son PLU d'ici fin 2012),
- Os-Marsillon (approbation de sa carte en avril),
- Noguères,
- Pardies,
- Bésingrand,
- Saint Médard (enquête publique à la rentrée et approbation fin 2012),
- Urdès et Lacommande.

Ces 8 communes seront, à court terme, instruites par la communauté de communes de Lacq.

Les autorisations préparées pour le compte des communes représentent :

- en 2008 : 355 dossiers pour la communauté de communes de Lacq,
- en 2009 : 160 dossiers pour la communauté de communes d'Arthez-de-Béarn,  
296 pour la communauté de communes de Monein,  
155 pour la communauté de communes de Lagor,  
361 pour la communauté de communes de Lacq,  
soit 972 dossiers.
- en 2010 : 1 419 dossiers pour les quatre communautés de communes.
- en 2011 : 1 437 dossiers pour la nouvelle communauté de communes, traités par trois agents : cela représente une moyenne de 479 actes par agents (non compris les permanences, visite de récolement pour les conformités, calcul des taxes, assistance au responsable pour la planification, etc.).

### **2. La planification**

Il faut environ un an et demi pour une carte communale et plus de deux ans pour un PLU.

- 2 révisions simplifiées avec instruction en 2011 et approbation en 2012 : Monein.
- Elaboration de PLU en 2011 et 2012 : Lacommande, Pardies, Parbayse et Lagor.
- PPRI (servitude d'urbanisme) : participation avec le pôle environnement à la procédure Etat pour Tarsacq, Mourenx, Abos, Noguères, Pardies, Os-Marsillon.
- PPRT (servitude d'urbanisme) : participation avec le pôle environnement à la procédure Etat : Mourenx.
- Révision de PLU : instruction en 2011 et 2012 : approbation fin 2012-début 2013 pour Monein et Mourenx.



- Cartes communales :
  - Instruction 2010 et approbation 2011 : Vielleségure, Lahourcade, Argagnon, Cescau, Casteide-Cami, Labeyrie.
  - Instruction 2011 et approbation 2012 : Biron, Hagetaubin, Saint Médard, Os-Marsillon, Loubieng.

## **C** LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Les trois axes pour le service SIG en 2012 étaient :

- La consolidation du déploiement du SIG, notamment par le biais de formation. A ce jour, 15 communes ont été formées au SIG Web. En 2012, le nombre de connexions au SIG web de la collectivité a connu une forte augmentation (de 6 000 en 2011 à 10 000 en 2012).
- La finalisation du développement d'outils métiers :
  - Le déploiement des outils de gestion des activités au sein des services aménagement et bâtiment est terminé.
  - Le déploiement de l'outil statistique pour le service habitat est opérationnel, la mise en place de l'observatoire habitat dans le SIG est en cours de réalisation avec le lancement du nouveau PLH.
- La mutualisation des informations du SIG est facilitée avec la mise en place d'un groupe de travail à l'échelle du département regroupant les collectivités gérant des SIG (intercommunalité, communes, SDIS, DDTM, Conseil général).



3

## PÔLE ENVIRONNEMENT

## A LA POLITIQUE ÉNERGIE

### 1. Les aides aux particuliers

356 dossiers ont bénéficié d'une aide payée en 2012 pour un montant cumulé d'un peu plus de 336 368 € (soit deux fois plus que le budget de 2011).

67 % de l'enveloppe budgétaire ont été consacrés aux travaux d'isolation thermique de l'habitat contre 29 % consacrés aux installations ayant recours aux énergies renouvelables (bois énergie et énergie solaire). Viennent ensuite la ventilation 2 % et l'aide à la décision pour 1 % (cf. tableau de répartition par type de subvention).

Les règles du dispositif d'aides financières n'ont pas évolué en 2012.

#### a. Répartition par type de subvention

Type de subvention	Nombre de dossiers	Montant total des subventions	Part en %
<i>Isolation thermique</i>	150	224 830 €	67%
<i>Chauffage au bois</i>	164	85 924 €	26%
<i>Chauffe-eau solaire</i>	10	8 100 €	2%
<i>Photovoltaïque</i>	7	4 900 €	1%
<i>Diagnostic</i>	10	4 305 €	1%
<i>Ventilation</i>	15	8 310 €	2%
<b>Total</b>	<b>356</b>	<b>336 369 €</b>	<b>100 %</b>

#### b. Conseils et informations aux particuliers

511 dossiers ont été ouverts en 2012 portant à 1 242 le nombre de dossiers ouverts depuis 2007, année de lancement de la politique énergie au sein de la collectivité.

En 2012, le premier contact réalisé est fait surtout par téléphone, puis lors de rencontres soit à la communauté de communes de Lacq, soit lors des permanences en mairies.

Type de contact	Nombre	%
Téléphone	306	59,9%
Visite	154	30,1%
Permanence	24	4,7%
Mail	18	3,5%
courrier	5	1,0%
interne	4	0,8%
<b>Total</b>	<b>511</b>	

La manière de remettre les dossiers en 2012 est souvent par mail puis lors de visites et enfin par courrier.

Type de contact	Nombre	%
mail	217	42,5%
remis	186	36,4%
courrier	108	21,1%
<b>Total</b>	<b>511</b>	

De nombreux contacts téléphoniques et des visites ont été faits en plus pour des demandes de renseignements et des remises de documents.

## 2. Les aides aux communes

Le programme d'accompagnement financier des communes engageant des travaux d'économie d'énergie ou de recours aux énergies renouvelables s'est poursuivi dans le cadre des conventions ou avenants aux conventions signés en 2010 ou des nouvelles conventions signées en 2012.

### a. Opérations soldées en 2012

L'aide financière de la communauté de communes de Lacq pour les opérations soldées en 2012 s'élève à 272 337 €. Le détail par commune et par an est :

#### ■ Conventions ou avenants signés en 2010 – Opérations soldées en 2012

COMMUNE	LIEU	Date de signature	Date de clôture	Montant éligible HT	Montant de la subvention
ARTIX	Logements communaux	03/06/2010	03/09/2012	4 904,00 €	3 432,80 €
ARTIX	Presbytère et annexe	03/06/2010	03/09/2012	20 949,00 €	12 000,00 €
ARTIX	Mairie	03/06/2010	03/09/2012	54 884,98 €	28 539,75 €
CESCAU	Logements communaux	19/02/2010	11/10/2012	22 231,36 €	15 561,96 €
CESCAU	SALLE COMMUNALE	19/02/2010	04/12/2012	9 146,71 €	6 402,70 €

#### ■ Conventions ou avenants signés en 2011 – Opérations soldées en 2012

COMMUNE	LIEU	Date de signature	Date de clôture	Montant éligible HT	Montant de la subvention
LACADEE	Eglise	02/12/2011	10/05/2012	4 814,00 €	3 369,80 €
LAHOURCADE	Mairie	08/12/2011	13/03/2012	3 086,77 €	2 160,74 €
MONEIN	Groupe scolaire + cuisine centrale	20/12/2011	29/05/2012	5 184,00 €	3 628,80 €
MONEIN	Logements communaux	20/12/2011	29/05/2012	17 084,00 €	11 958,80 €
PARDIES	Vestiaire du stade municipal	28/06/2011	23/02/2012	16 135,25 €	11 294,68 €

■ Conventions ou avenants signés en 2012 – Opérations soldées en 2012

COMMUNE	LIEU	Date de signature	Date de clôture	Montant éligible HT	Montant de la subvention
ABIDOS	Ecole	22/06/2012	31/12/2012	36 707,91 €	25 695,53 €
ARTIX	Banque alimentaire	05/09/2012	17/12/2012	3 150,60 €	2 205,42 €
ARTIX	Comité des fêtes	05/09/2012	17/12/2012	3 150,60 €	2 205,42 €
CARDESSE	Logements communaux	18/06/2012	08/11/2012	7 778,01 €	5 444,61 €
DOAZON	Mairie	18/06/2012	18/10/2012	8 255,17 €	5 778,62 €
HAGETAUBIN	Bibliothèque	21/06/2012	25/06/2012	5 815,15 €	4 070,61 €
LACADEE	Eglise	02/12/2011	10/05/2012	4 814,00 €	3 369,80 €
LAHOURCADE	Mairie	08/12/2011	13/03/2012	3 086,77 €	2 160,74 €
MESPLEDE	SALLE ST LOUIS	25/10/2012	17/12/2012	8 808,00 €	6 165,60 €
MONEIN	Groupe scolaire + cuisine centrale	20/12/2011	29/05/2012	5 184,00 €	3 628,80 €
MONEIN	Ecole Primaire	27/09/2012	17/12/2012	42 315,90 €	29 621,13 €
MONEIN	Ecole Maternelle	27/09/2012	17/12/2012	13 797,60 €	9 658,32 €
MONEIN	Logements communaux	20/12/2011	29/05/2012	17 084,00 €	11 958,80 €
MONEIN	Logements communaux	27/09/2012	17/12/2012	897,20 €	628,04 €
PARDIES	Maison communale	12/06/2012	14/06/2012	9 972,12 €	6 980,48 €
SARPOURENX	Salle des fêtes /	29/05/2012	10/10/2012	22 299,63 €	15 609,74 €
URDES	Salle des fêtes / polyvalente / associative	08/06/2012	13/06/2012	47 654,15 €	<b>40,36 €</b>

**b. Opérations en attente de facturation fin 2012**

Le montant de l'aide pour des opérations en attente de justificatifs de réception de travaux sur cette même période s'élève à environ 97 643 €.

**3. Le volet agricole**

**Le fond énergie de la 3<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques**

L'année 2012 a surtout été consacrée à l'élaboration de l'avenant au fonds agriculture avec les collectivités suivantes : communauté de communes du Canton d'Arzacq – Communauté de communes de Lacq – Communauté de communes de Thèze.

Il a été décidé de poursuivre l'action du fonds « énergie » mutualisé entre différentes collectivités de la troisième circonscription des Pyrénées-Atlantiques. L'objectif est de soutenir les projets des agriculteurs dans le domaine de la maîtrise des charges énergétiques et de l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En 2012, il n'y a pas eu de nouvelle contribution financière des collectivités ; le solde du fonds des années antérieures étant suffisant. La gestion de ce fonds est toujours confiée à la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

## **B LA GESTION DES DÉCHETS**

### **1. La collecte**

#### **a. L'organisation des collectes de déchets**

L'organisation des collectes de déchets s'est poursuivie en 2012 comme les années précédentes dans l'attente de l'harmonisation de celles-ci après diagnostic et étude confiés à un cabinet d'études spécialisé. Une consultation a été lancée le 10 octobre 2012 pour une remise des offres le 7 novembre 2012.

7 bureaux d'études ont répondu. Les 4 meilleurs candidats ont été reçus pour des auditions qui se sont tenues du 10 au 12 décembre 2012, l'étude se déroulera donc pendant l'année 2013.

Le marché a été attribué à SAFEGE (Bordeaux) pour un montant de 25 921 € TTC dont 4 893 € de tranche conditionnelle.

Un comité de pilotage a été constitué pour suivre chacune des étapes de cette étude qui prendra en compte les services suivants : collectes des ordures ménagères, des emballages ménagers, des déchets verts et des encombrants.

L'étude se déroulera en 4 phases conformément au cahier des charges :

- Analyse qualitative et quantitative des collectes de déchets telles qu'elles existent.
- Etude d'identification des leviers d'optimisation et définition des scénarii possibles.
- Etude détaillée des scénarii retenus par les élus.
- Rédaction des cahiers des charges pour choix des prestataires de collecte (tranche conditionnelle).

#### **b. La commande de contenants**

Les contenants déchets appartiennent à la collectivité : bacs roulants, caissettes, sacs de tri, composteurs, boîtes DASRI.

Le tableau ci-après présente les acquisitions 2012 et les montants correspondants.

Contenants	quantité commandée en 2012	Prix TTC
bacs roulants	580 (+130 pour cimetières)	26.453,85 € (+10.480,31€)
Caissettes	0	
sacs de tri	0	
composteurs	572	22 986,16 €
boîtes DASRI	450	414,41 €

## 2. Les déchetteries

### a. La rénovation des déchetteries existantes

Une procédure adaptée a été lancée le 22 novembre 2012 pour une remise des offres le 12 décembre pour la rénovation des déchetteries.

Ce marché décomposé en 3 lots comprenait :

- L'installation de nouvelles clôtures sur toutes les déchetteries, sauf Mourenx avec en option la possibilité de changer les portails, attribué à Jardin des Vallées (Buziet) pour un montant estimé de 73 473 € TTC (prix au mètre linéaire).
- L'installation de garde-corps sur toutes les déchetteries, sauf Cardesse où il n'y a pas de quai de déchargement, attribuée à Frenehard ET Michaux (Orne) pour un montant estimé de 59 073 € TTC (prix au mètre linéaire).
- L'installation d'un panneau à l'entrée des déchetteries avec nouveau logo et horaires d'ouverture des déchetteries attribué à Deltaplast Signalétique (Sauvagnon) pour un montant estimé de 3 488 € TTC.

Les travaux démarrés en fin d'année 2012 seront achevés en 2013.

### b. L'exploitation des déchetteries : échéance des contrats en 2012

Les contrats d'exploitation des déchetteries arrivant à échéance fin 2012 pour toutes les déchetteries sauf Mourenx (30 septembre 2013), la communauté de communes de Lacq a lancé un nouvel appel d'offres pour retenir le futur prestataire pour l'exploitation de celles-ci, y compris Mourenx avec un démarrage différé.

Les élus ont souhaité qu'il y ait un seul prestataire pour toutes les déchetteries. Celui-ci aura en charge la mise à disposition des bennes nécessaires en complément de celles appartenant à la collectivité et les rotations de bennes, et ce pour une durée de 2 ans (1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014)

L'appel d'offres ouvert a été lancé le 17 octobre 2012 pour une remise des offres le 28 novembre 2012.

Cet appel d'offres comprenait 5 lots :

- Lot 1 : location et évacuation de bennes, traitement des déchets pour les déchetteries, attribué à Veolia (Lons) pour un montant location/évacuation la 1<sup>ère</sup> année de 124 703 € TTC, de 181 339 € TTC la 2<sup>ème</sup> année et des recettes estimatives (carton/ferraille) de 26 540 € TTC.
- Lot 2 : collecte et traitement des déchets médicaux de l'auto-traitement, attribué à EDC (Rochefort sur Nenon) pour un montant annuel estimé de 1 227 € TTC.
- Lot 3 : collecte des déchets diffus spécifiques ménagers (DDS) des déchetteries et des services techniques de la communauté de communes de Lacq attribué à SIAP (Bassens) pour un montant annuel estimé de 28 142 € TTC.
- Lot 4 : collecte et traitement des journaux-papiers-magazines collectés en apport volontaire attribué à Paprec (Montardon) pour un montant annuel estimé de 12 519 € TTC et des recettes annuelles estimatives de 6 330 € TTC.
- Lot 5 : collecte et traitement des déchets de bois des déchetteries de la communauté de communes de Lacq, attribué à Ovalie recyclage (Lons) pour un montant sur 18 mois de 81 500 € TTC, après une 2<sup>ème</sup> consultation, la 1<sup>ère</sup> ayant été classée sans suite.

### **c. La gestion du haut de quai de la déchetterie d'Arthez-de-Béarn**

Jusqu'au lancement de la nouvelle consultation, l'exploitation de la déchetterie d'Arthez-de-Béarn était gérée en totalité par un prestataire privé, le gardien était en effet un agent Veolia. Les autres déchetteries étant gardiennées par des agents de la communauté de communes de Lacq depuis leur mise en service, celle d'Arthez-de-Béarn était donc la seule dans ce cas.

Dans un souci d'harmoniser la gestion du haut de quai des déchetteries et l'agent donnant pleinement satisfaction, il a été décidé de le garder à ce poste en l'intégrant dans l'effectif de la collectivité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, date de démarrage du nouveau contrat d'exploitation évoqué précédemment.

### **3. L'usine d'incinération d'ordures ménagères**

Finalement, la mise en service du pipe vapeur pour Yara en 2012 ne s'est pas faite au détriment de l'achat par Sobegi de la vapeur produite par l'usine d'incinération, comme cela avait initialement été annoncé, mettant en péril l'équilibre financier de l'installation.

Les discussions se sont poursuivies avec Sobegi en 2012 et finalement Sobegi s'est engagé à continuer à prendre la vapeur ayant des besoins supplémentaires sur la plateforme. Ainsi, le tonnage vendu a été en 2012 équivalent à celui des années précédentes.

### **La décharge de pneus sur la commune d'Arthez-de-Béarn**

L'entreprise Acotra, qui s'est installée en 1997 sur la commune d'Arthez-de-Béarn, est depuis 2002 en liquidation judiciaire. Un mandataire judiciaire a été nommé et les pneus dits orphelins sont restés stockés dans l'attente de leur valorisation (4000 tonnes environ).

La communauté de communes de Lacq a sollicité à maintes reprises M. le Préfet pour qu'il intervienne à nouveau auprès du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, pour que ce site soit pris en charge par l'association Recyvalor, chargée par l'Etat, en accord avec les principaux acteurs du secteur, de la résorption des stocks historiques de pneumatiques usagés.

Une consultation a enfin été lancée par Recyvalor durant l'été 2012 ; la Société Drohe Recyclage a été retenue pour l'enlèvement de 2000 tonnes de pneumatiques.

Un arrêté préfectoral en date du 27 novembre 2012 est par conséquent venu autoriser son intervention sur le site. Ce nettoyage a été programmé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Les pneumatiques seront transportés auprès de l'entreprise Valpaq à Ychoux dans les Landes, retenue dans le cadre de la même consultation pour le traitement. Ces derniers, une fois broyés, devraient par la suite être expédiés pour être valorisés énergétiquement auprès de cimenteries à l'export (Maroc depuis Bordeaux) ou au national (Lafarge à Port la Nouvelle, 11).

Même si ce résultat obtenu après de nombreuses sollicitations des élus auprès de M. le préfet, est important, il n'est pas pleinement satisfaisant. C'est pourquoi les élus continueront à agir en 2013 pour que les tonnages non pris en compte lors de cette campagne de nettoyage puissent l'être le plus rapidement possible.



## **C** LES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS

### 1. Les PPRT

#### a. Le PPRT Sobegi/Arysta

Prescrit le 31 juillet 2008 (mais initié en novembre 2006), le PPRT Sobegi/Arysta a été approuvé par arrêté préfectoral le 14 juin 2012. Après de longs mois de discussions, parfois vives avec les services de l'Etat, ce PPRT permet de libérer certaines zones constructibles, complètement gelées depuis les arrêtés préfectoraux de 1991.

Il aura fallu 6 ans pour aboutir, 6 ans pendant lesquels les communes et plus particulièrement celle de Mourenx, ont été dans l'obligation de renoncer à l'accueil de nouveaux projets.

Il reste néanmoins à signer la convention tripartite pour le financement d'une zone de délaissement identifiée (maison Lassarat à Os-Marsillon).

#### b. Le PPRT Lacq/Mont

Prescrit le 19 octobre 2010, le PPRT Lacq/Mont a été présenté aux maires concernés et en CLIC en 2011, puis en groupe projet le 9 juillet 2012. Malgré des secteurs désormais libérés et ouverts à la construction, il restait encore des interrogations sur le devenir des entreprises situées dans les zones d'aléas fort, mais également sur les contraintes qui pèseront sur les habitations existantes et futures. Les élus devraient avoir plus d'éléments d'information en 2013.

#### c. Le PPRT de Pardies

Le PPRT de Pardies, différé en raison de la cessation d'activité de Celanese, a été prescrit le 8 février 2011, mais la carte des aléas n'a pas encore été présentée en raison de leur niveau et des contraintes importantes sur les habitations.

Sur ce PPRT, des discussions ont eu lieu pendant l'année 2012 entre les services de l'Etat et Yara pour réduire le risque à la source. Comme précédemment, celui-ci devrait avancer en 2013.

### 2. Les Plans Particuliers d'Intervention (PPI)

La révision des plans particuliers d'intervention (PPI) est annoncée depuis décembre 2007. Il avait été proposé d'établir des PPI de plateformes et non plus par établissement, en se fondant sur les scénarios d'accident les plus importants.

Ainsi le bassin industriel de Lacq comprendrait 5 PPI couvrant les 13 entreprises SEVESO seuil haut :

- Le PPI d'Arysta Lifescience
- Le PPI de la plateforme Pardies
- Le PPI de la plateforme Sobegi
- Le PPI de la plateforme Induslacq
- Le PPI de l'usine Arkema à Mont

Ce dossier complexe car intégrant de nombreuses communes non sensibilisées au risque industriel, n'a cependant pas du tout évolué en 2012.

### 3. Les PPRI

Sur les 47 communes, seules certaines communes de l'ancienne communauté de communes de Lacq sont concernées : Abidos, Lacq-Audejos, Mont, Mourenx, Noguères, Os Marsillon et Pardies.

Aucun PPRI n'a abouti en 2012.

### 4. La dépollution du site Celanese

Le CODERST s'est réuni le 18 octobre 2012 pour examiner l'arrêté préfectoral (AP) imposant à Celanese la remise en état du site. Ainsi il a été demandé qu'une étude pour la couverture des fosses soit remise dans un délai de 6 mois à compter de la notification de l'AP et que dans ce même délai, les sols hors fosses à noir soient dépollués sachant qu'au préalable Celanese devra fournir des compléments d'information à la DREAL.

Cet arrêté a été notifié à Celanese le 6 décembre 2012.

## **D** LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

### 1. AIRAQ

Airaq assure le suivi de la qualité de l'air à travers des stations fixes de mesures présentes sur le territoire. La communauté de communes de Lacq a versé en 2012 sa cotisation de 2 450 €. Le suivi de la qualité de l'air sur le bassin de Lacq est publié sur le site d'Airaq et dans la presse quotidienne via l'indice Atmo.

### 2. L'APESA

La communauté de communes de Lacq a versé sa cotisation annuelle de 5 980 €.

Les 10 000 € versés dans le cadre du partenariat sur 3 ans ont notamment permis de financer la continuité de l'étude sur la zone NAUDE à Biron en partenariat avec la communauté de communes du canton d'Orthez.

### 3. Associations subventionnées, rattachées au pôle environnement

Elles sont au nombre de 6. Les subventions versées en 2012 sont les suivantes :

- 2 500 € pour l'amicale des sapeurs-pompiers d'Arthez de Béarn,
- 2 500 € pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Monein,
- 4 000 € pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Mourenx,
- 4 000 €, dont 2000 € à titre exceptionnel, pour l'association des secouristes du bassin de Lacq,
- 150 € pour la prévention routière de Pyrénées-Atlantiques.



# PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

## **A** L'ENFANCE - L'ENSEIGNEMENT

### 1. L'enfance

#### **Le financement d'un RAM et d'un LAEP**

Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq soutenait financièrement l'association AMAYRA qui regroupe le relais d'assistantes maternelles (RAM) depuis 2004 ainsi que le lieu d'accueil parents (LAEP) (soutien depuis 2009). Cette compétence a été transférée à la communauté de communes de Lacq au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- Participation versée au RAM : 80 000 € (financée par la CAF à hauteur de 41 136 €)
- Participation versée au LAEP : 18 078 € (financée par la CAF à hauteur de 5 965 €)

En 2012, le territoire compte 254 assistantes maternelles agréées dont 199 en activité. Le LAEP a accueilli 892 enfants et 762 parents sur 110 séances (71 familles différentes).

Le travail de collecte, de synthèse et de partage de données démographiques, de fonctionnement des structures a été poursuivi par le service, en 2012, dans le cadre de l'observatoire de l'enfance.

Les objectifs de l'observatoire de l'enfance sont de :

- disposer d'une base de données actualisée commune et partagée permettant une connaissance et une analyse de l'adéquation des services d'accueil vis-à-vis des besoins du territoire,
- réaliser annuellement un diagnostic des services d'accueil de l'enfance au vu des besoins du territoire,
- permettre aux diverses structures d'accueil du territoire ainsi qu'aux divers partenaires d'accéder à cette base de données.

Les partenaires de cet observatoire sont les crèches et centres de loisirs du territoire, l'association Amayra, l'espace de vie enfantine (EVE), la caisse d'allocations familiales (CAF), le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, la mutualité sociale agricole (MSA).

Une restitution orale des données 2012 a été présentée lors du comité de pilotage du 27 juin 2013.

### 2. L'enseignement

#### **a. Les aides aux collèges et lycées**

La communauté de communes de Lacq a reconduit les subventions habituellement allouées aux établissements scolaires (collèges (Arthez-de-Béarn, Artix, Monein, Mourenx et Orthez), lycées (lycée général et lycée professionnel de Mourenx) et maison familiale rurale de Mont) et à leurs associations, à savoir :

- Subventions aux foyers socio-éducatifs .....5 964 €
- Subventions aux associations sportives .....4 500 €
- Aides aux projets et voyages pédagogiques ..... 26 850 €
- Aides pour l'achat de matériel pédagogique (collèges) .... 12 200 €

**Total : ..... 49 514 €**

Un fonds de 3 000 € pour le déplacement des élèves qui effectuent des compétitions sportives nationales a été budgété en 2012 (500 € pour le basket du lycée d'Orthez et 1 439,98 € pour le volley du collège d'Arthez-de-Béarn, soit 1 939,98 €).

#### **b. Les aides financières diverses**

- Centre social Lo Solan (actions éducatives) .....29 350 €
- Sections sportives football, collège d'Artix et Lycée de Mourenx ..... 15 000 €
- La communauté de communes de Lacq soutient les actions en faveur d'une politique linguistique (21 450 €) :
  - La calandreta d'Artix (20 000 €)
  - L'association Silva Lata (300 €)
  - L'école bilingue de Lagor (300 €)
  - Le comité des relations extérieures du pays d'Arthez (850 €)

#### **c. Les aides financières aux étudiants (105 000 € inscrits au budget)**

##### **Les aides aux études supérieures**

Des aides financières pour la poursuite des études supérieures sont attribuées selon un barème d'octroi défini par les élus aux étudiants dont le foyer fiscal se situe sur le territoire de la communauté de communes de Lacq. L'aide varie de 300 à 800 € par personne et par an.

83 700 € d'aides aux études supérieures ont été attribuées à 184 étudiants, se répartissant de la manière suivante :

Montant octroyé	Nombre de bénéficiaires
300 €	61
400 €	25
500 €	69
600 €	7
700 €	9
800 €	13

##### **Les aides aux stages obligatoires**

La communauté de communes de Lacq participe également aux frais de stages obligatoires. 21 112,50 € ont été attribués à 55 étudiants.

#### **d. Les aides aux devoirs (bilan décembre 2012)**

##### **Les aides aux devoirs dans les écoles primaires**

35 écoles bénéficient de ce service et 37 communes sont concernées. 87 intervenants et 4 coordonnateurs ont pris en charge 767 enfants inscrits (soit 38 % des élèves scolarisés sur le territoire de la communauté de communes de Lacq).

Au total, en 2012, 472,50 heures/semaine ont été rémunérées par la communauté de communes de Lacq, soit 13,5 équivalents temps plein.

### Les aides aux devoirs dans les collèges

- Collège Jean Moulin à Artix : 105 élèves inscrits, 5 intervenants
- Collège Pierre Bourdieu à Mourenx : 73 élèves, 10 intervenants
- Collège Jean Sarrailh à Monein : 56 élèves, 3 intervenants

Au total, en 2012, 234 élèves ont été inscrits (soit 17 % des élèves des 3 collèges). 48,25 heures/semaine ont été rémunérées par la communauté de communes de Lacq, soit 1,38 équivalent temps plein.

### e. L'accès à la piscine pour tous les élèves des écoles primaires

Après l'extension du dispositif en septembre 2011 à tout le territoire, les piscines de Mourenx, Orthez, Arthez-de-Béarn, Artix et Monein accueillent les écoliers de la communauté de communes de Lacq qui s'y rendent gratuitement.

Frais de transport : **67 380,58 €.**

Frais d'entrée + maîtres-nageurs : **100 027,34 €.**

### Participation financière au transport scolaire des collégiens

La communauté de communes de Lacq prend à sa charge les 70 € par élève que le Conseil général demande aux communes au titre de participation au transport scolaire dont il a la compétence. En 2011, cette participation s'est élevée à 143 990 €.

### Accès à la piscine pour tous les élèves des écoles primaires

111 213 € de frais d'entrée et 61 681 € de frais de transport ont été consommés en 2011. Le dispositif a été étendu en septembre 2011 à tout le territoire.

Piscines concernées : celles susceptibles d'accueillir les classes du territoire (Mourenx, Orthez, Arthez de Béarn, Artix et Monein).

Toutes les écoles se rendent gratuitement à la piscine.

## **B** L'HABITAT

Dans le cadre des objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat (PLH), plusieurs actions sont mises en place pour favoriser la construction et la réhabilitation de logements.

### **1. Le soutien à l'amélioration de l'habitat privé : fin de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de l'opération façades et lancement du programme d'intérêt général HOME 64**

L'OPAH et l'opération façades, lancées en octobre 2009, se sont terminées le 30 août 2012.

La fin de ces deux programmes ont permis de réhabiliter 24 logements privés en 2012 sur 14 communes de la communauté de communes de Lacq (17 propriétaires occupants et 7 ravalements de façades).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques a mis en place un programme d'intérêt général dénommé « HOME 64 ».

Ce programme porte sur 3 thématiques transversales : la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

La communauté de communes de Lacq, déjà fortement engagée dans la politique de l'amélioration de l'habitat privé, a décidé d'être partenaire du PIG HOME 64 dès son lancement. La communauté de communes de Lacq a fait le choix, comme dans le cadre de l'OPAH, d'apporter une aide de 10 % du montant des travaux subventionnables en complément des aides de l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), du Conseil général et autres potentiels financeurs (caisses de retraites, Conseil régional, etc.).

En 2012, 21 projets de propriétaires occupants et 8 projets de logements locatifs conventionnés ont été soutenus par la communauté de communes de Lacq dans le cadre du PIG HOME 64.

Au total, ce sont donc 53 logements qui ont été aidés en 2012 au travers de l'OPAH, de l'opération façades et du PIG HOME 64.

Le montant total des travaux pour l'amélioration de ces 53 logements s'élève à 1 103 330 €.

La communauté de communes de Lacq a subventionné ces 53 projets à hauteur de 104 264 €.

Jusqu'à la fin de l'OPAH, le PACT H&D Béarn Bigorre a assuré l'animation de l'OPAH et de l'opération façades en tenant des permanences mensuelles dans les communes de Mourenx, Monein, Arthez-de-Béarn et Loubieng.

Coût annuel du suivi animation : 49 743,62 €.

Subventions : 31 257 € versés par l'ANAH, le Conseil général et le Conseil régional.

### **2. Le soutien à la production de logements à prix maîtrisés**

La communauté de communes de Lacq intervient financièrement à plusieurs niveaux pour atteindre les objectifs de production de 200 logements sociaux fixés par le PLH.

#### **a. Le soutien à la mobilisation de foncier**

Dans le cadre du règlement habitat, la communauté de communes de Lacq a attribué trois avances remboursables à taux zéro aux communes de Cescou (157 600 €), d'Argagnon (51 614 €) et de Monein (184 000 €) pour un montant total de 396 214 €.

Ces trois communes ont des projets de réalisation de logements locatifs à loyers modérés.

### **b. Le soutien à la production de logements locatifs à loyers modérés**

Dans le cadre de l'appel à projets « Logements » confié à la société orthézienne d'économie mixte pour l'habitat (SOEMH) en mars 2011, une septième opération de réhabilitation de 6 logements locatifs à Lacq-Audéjos a été ajoutée en décembre 2012 aux 6 initiales (Arnos - 4 logements, Arthez-de-Béarn - 22 logements, Labastide-Cézeracq - 11 logements, Lacadée - 4 logements locatifs sur un lot du lotissement communal Grammont comportant 7 lots à bâtir en accession sociale, Lucq-de-Béarn - réhabilitation de 5 logements et Parbayse - 4 logements).

A Mourenx, la communauté de communes de Lacq a voté l'attribution d'une aide à la SOEMH pour l'acquisition de 11 logements locatifs à loyers modérés (6 PLAi et 5 PLUS). L'aide de l'intercommunalité est de 43 735 €. Elle correspond à 3% du coût du projet réalisé par l'opérateur social.

Par ailleurs, la commune de Cescau a été soutenue dans son projet de réhabilitation du logement communal situé au-dessus de l'école.

L'aide de la collectivité est de 9 345,89 € pour ce logement locatif conventionné (PALULOS).

La commune de Viellenave d'Arthez a engagé un projet d'acquisition-amélioration de 4 logements locatifs communaux conventionnés (4 PLUS). La communauté de communes de Lacq, conformément à son règlement habitat, soutient ce projet à hauteur de 60 000 €.

### **3. La politique d'accueil des gens du voyage**

La communauté de communes de Lacq a décidé de réaménager l'aire d'accueil des gens du voyage de Mourenx.

400 000 € ont été engagés en 2012 pour réaliser des emplacements de stationnements ainsi que des clôtures au niveau de l'aire de séjour regroupant les 16 logements locatifs.

Un programme de réalisation de 8 terrains familiaux a été engagé sur l'emplacement de l'ancienne aire de passage. Ces terrains permettront de répondre à la demande croissante de sédentarisation des familles vivant d'ores et déjà à Mourenx.

### **4. La réalisation du bilan du programme local de l'habitat**

En octobre 2012, la communauté de communes de Lacq a choisi le bureau d'études Ville et Habitat afin de réaliser le bilan de son PLH 2007-2013. L'objectif est d'obtenir un rendu au premier semestre 2013 afin de lancer le nouveau PLH de l'intercommunalité.

Une mission d'assistance à l'élaboration d'un observatoire local de l'habitat a été confiée en parallèle au bureau d'études, l'objectif étant que le service habitat, assisté du service SIG, soit autonome pour mesurer les dynamiques du territoire et proposer des ajustements de la politique locale de l'habitat en fonction des constats effectués.

Coût de la réalisation du bilan du PLH et de l'assistance à l'élaboration d'un observatoire local de l'habitat : 26 252 €.



## C LES TRANSPORTS

Suite à la réflexion globale souhaitée par les élus pour définir, au regard des besoins des habitants du territoire, les services de transport publics locaux, l'année 2012 a vu :

- la mise en service du transport à la demande (TAD) Mobilacq 64 en date du 15 mai 2012. Au regard du service rendu par le transport à la demande et des besoins en mobilité identifiés par l'étude ITER, notamment pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, il est à constater que le service répond aux besoins, en témoignent les chiffres de fréquentation du TAD pour ces voyageurs (1 832 sur 2 965 voyageurs). Les personnes valides et enfants de moins de 11 ans sont aussi concernés par le besoin en mobilité. Le service ouvert à tous répond bien à une demande ponctuelle. La fidélisation de nombreux voyageurs est à constater.
- la participation à la réflexion sur les tracés des nouvelles lignes interurbaines relevant de la compétence du Conseil général pour une mise en service au 1<sup>er</sup> juillet 2013 qui permettra une desserte plus importantes sur le territoire de la communauté de communes de Lacq (11 rotations) et une intermodalité entre le TAD Mobilacq 64 et les lignes interurbaines.
- la relance du projet d'aménagement de la gare d'Artix inscrit comme projet prioritaire dans le contrat d'axe ferroviaire (signature convention d'aménagement 2013, aménagement prévu 2014).

2012 a permis de concrétiser des projets répondant aux besoins en mobilité des usagers du territoire de la communauté de communes de Lacq.

## D LA CULTURE

### 1. Le Centre Culturel

Le projet de centre culturel regroupant la médiathèque, le cinéma, la galerie d'Art, le centre culturel scientifique et technique Lacq Odyssée, le musée d'Art Modeste et un restaurant a fait l'objet d'une autorisation de programme de 12,4 M€ sur 2011/2014.

Le projet a été étudié dans un cadre de respect strict du budget prévisionnel des travaux estimé à 7 844 K€ avec une validation de l'APD en juin 2012.

Le permis de construire a été accordé en octobre 2012.

Le dossier PRO/EXE/DCE a été approuvé en novembre 2012.

L'organisation du chantier, dont la fermeture provisoire de l'avenue C. Moureu en lien avec l'aménagement de la place F. Mitterrand, a été arrêtée en décembre 2012.

Le lancement de la consultation a été convenu en janvier 2013 dès cession du terrain par SNI à la mairie de Mourenx.

### 2. Le pôle Lecture

Le pôle est constitué de 13 bibliothèques : 1 tête de réseau (Mourenx), 2 têtes de territoire (Arthez-de-Béarn et Monein), 6 bibliothèques relais (Biron/Castetner/Sarpourenx, Hagetaubin, Labastide-Monréjeau, Lacq-Audéjos, Maslacq et Mont) et 4 points lecture (Casteide-Candau, Cescau, Labastide Cézeracq et Viellenave d'Arthez).

**a. Les acquisitions**

Les fonds documentaires développés concernent des livres pratiques : cuisine, bricolage, activités manuelles, etc. (115 docs), des albums sur le thème de la rentrée (161 docs), des albums sur Noël (33 docs), des romans en gros caractères (189 docs), des romans policiers (174 docs) et des albums pour accompagner l'exposition Paradiso (97 docs). Ces fonds (769 docs) vont renforcer les fonds existants.

Au total, le réseau dispose de 67 232 livres dont 80 % en un exemplaire et 20 % en plusieurs exemplaires.

**b. Les animations**

Deux animations thématiques ont été mises en place. La première de janvier à juillet autour du livre sur le territoire (A livre ouvert, "épôlons"-nous) et la seconde de septembre à décembre autour des livres pratiques (Des livres sur mesure).

Les spectacles et animations présentés ont touché 3 501 personnes dont 2 660 scolaires.

L'animation « Contes pour petites oreilles » concerne toutes les bibliothèques. 21 séances ont été programmées : 6 pour les + de 5 ans et 15 pour les 2-5 ans. Elles ont touché 606 personnes, enfants et parents.

Une animation d'été « Des livres en vacances » a été proposée en juillet et août par les bibliothèques de Monein, d'Arthez-de-Béarn et de Mourenx. Il s'agit de sacs de livres « surprises » prêtés en plus. 181 sacs ont été prêtés soit 725 documents

**c. Les prêts et réservations dans le réseau et auprès de la bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques (BDPA)**

La navette se déplace toutes les semaines pour desservir toutes les structures. Le service de réservation en ligne fonctionne bien. Il y a eu 516 réservations faites sur le site depuis janvier 2012.

Les enseignants du réseau réservent les malles thématiques (60) et demandent des sélections (14).

**d. Les visites des scolaires dans les bibliothèques du réseau**

Le pôle prend en charge le transport des scolaires dans une bibliothèque du réseau, avec le soutien financier du Conseil général.

Ainsi 123 aller-retour ont été pris en charge : 20 pour les spectacles scolaires, 25 pour l'exposition Kalimagier à Mourenx, 3 pour le salon du livre d'Orthez et 75 pour des rendez-vous de classes dont 14 hors Mourenx : 5 à Arthez-de-Béarn, 3 à Monein, 5 à Mont et 1 à Labastide Monréjeau.

**e. L'informatisation du réseau**

Le pôle a terminé l'informatisation des bibliothèques d'Arthez-de-Béarn, d'Hagetaubin et des points-lecture de Labastide-Cézeracq et de Viellenave d'Arthez. Cescou est en cours.

**f. Le personnel**

Sur le réseau, on compte 11 professionnelles et 75 bénévoles.

### 3. Le plan local de randonnées

#### a. La refonte

Suite à la fusion des communautés de communes, une refonte des 3 plans locaux de randonnée a été décidée.

L'objectif de la refonte est de développer une offre de randonnées pédestres et VTT cohérentes à l'échelle du territoire de la communauté de communes de Lacq et éclectique en matière de pratiques et de difficultés.

Cette restructuration des PLR se traduit par la mise en place d'un balisage commun (Fédération française de la randonnée pédestre) et d'une signalétique conforme à la nouvelle charte mise en place par le Conseil général 64.

La labellisation des itinéraires pédestres par la FFR (Fédération Française de la Randonnée) sera recherchée afin de faciliter la valorisation du territoire.

L'ONF a été retenu en tant que maître d'œuvre pour suivre l'intégralité des travaux pour un marché de 29 487,38 €.

Le nouveau maillage propose :

- 22 itinéraires pédestres – 148 km
- 4 sentiers d'interprétations – 18 km
- 6 itinéraires mixtes (pédestres et VTT) – 103 km
- 5 itinéraires VTT – 137 km

Soit un total de 37 itinéraires pour 406 km de chemins de randonnées.

#### b. Le budget global et missions réalisées

Son coût prévisionnel global évalué à 205 000 € TTC (avec un financement de 25% du Conseil général et 25 % du Conseil régional) se divise en 4 lots :

- Lot 1. Ouverture de chemins et petits travaux
- Lot 2. Balisage et débalisage (à vue)
- Lot 3. Fournitures de la signalétique PLR
- Lot 4. Aménagement bois (passerelle et platelage) et pose de la signalétique PLR

En 2012, 75 000 € ont été utilisés pour :

- l'ouverture des chemins et la réalisation de petits travaux (implantation de chicanes et de barrières) : 38 697,37€ TTC – Ce lot 1 a été confié à Pépinière Environnement (entreprise d'insertion de Serres-Castet).
- la réalisation du balisage pédestre et VTT du nouveau maillage de circuits et débalisage des anciens chemins de randonnées : 35 281,7 0€ TTC - Ce lot 2 a également été confié à Pépinière Environnement (entreprise d'insertion de Serres-Castet).

#### Détail de la Mission :

Pour les boucles pédestres, un balisage peinture (jaune) a été réalisé selon la charte officielle de la Fédération française de la randonnée pédestre.

Pour les boucles VTT, ont été posées des balises en aluminium conformes à la charte officielle du balisage de la Fédération française de cyclotourisme.

Un débalisage à vue des anciennes boucles de randonnées est également confié à l'entreprise.

### c. L'entretien manuel du plan local de randonnées

Un marché sur 2 ans (qui expire en fin 2013) a été conclu avec les associations d'insertion CIEL de Mourenx et Emplois Verts d'Orthez afin d'entretenir régulièrement les chemins de randonnées. Chacune d'entre elles est responsable d'un secteur :

- le secteur Nord est confié à Emplois Verts,
- le secteur Sud est confié à CIEL.

Ce sont 40 km de chemins qui ont été entretenus pour un montant de 23 854,37 € TTC.

### d. Le plan rural public non protégé

Il a été procédé, en 2012, à la réalisation d'un inventaire du petit patrimoine rural public non protégé sur les 37 itinéraires de randonnées, inventaire inscrit au contrat communautaire de développement conclu avec le Conseil général.

Ont été répertoriés, sur 22 itinéraires : 13 fontaines / 1 lavoir / 1 puits / 6 ponts / 3 oratoires / 15 monuments aux morts / 23 croix / 3 chapelles.

Le patrimoine recensé est propriété communale.

Un dossier de synthèse a été diffusé aux maires. Le service PLR propose une aide en ingénierie si les communes décident de mettre en place des actions de valorisation de ce patrimoine.

### e. Les animations

- Le sentier urbain de Mourenx : d'octobre à décembre, 5 classes de CM2 soit 105 élèves, ont pu découvrir la ville de Mourenx. Cette animation, confiée à l'association paloise « Destination patrimoine », s'est découpée en deux séances d'une 1/2 journée chacune (présentation et exercices en classe, cahier de terrain et lecture de paysage sur site). Ecoles participantes : Sauvelade, Lahourcade, Mourenx, Maslacq, Lagor.
- « Les randonnées entre Gave et Coteaux », organisées le dimanche 16 septembre 2012 à Cuqueron par la communauté de communes de Lacq et avec le concours des associations locales de marcheurs et de l'Office du tourisme ont accueilli 750 participants dont 69 enfants. Animations : tir à l'arc / sarbacane / jeux en bois. Buvette et restauration sur place.  
Coût de l'évènement : 8 000 €.

## 4. Les Cyber-bases

### L'accès aux technologies de l'information et de la communication

Le réseau de 6 Cyber-bases d'Arthez-de-Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Pardies et Mourenx compte, pour cette année 2012, **1 365 usagers actifs**, qui se décomposent en **388 usagers adhérents** et **977 usagers occasionnels** sur l'ensemble du réseau. **496 participants** aux actions d'animations (centre de loisirs, groupe scolaire, animation thématique, etc.) viennent s'ajouter aux personnes fréquentant le réseau.

Au-delà des heures d'accès libre au tout public, le réseau Cyber-base a proposé tout au long de l'année des animations à destination du grand public, des scolaires, des associations. En 2012, des partenariats ponctuels se sont concrétisés avec les maisons de retraite, les centres de loisirs, la bibliothèque d'Arthez-de-Béarn et une classe de l'école privée du village, les APPMA la Gaule Paloise et les baïses, etc.,

Le réseau a participé aux rencontres de l'emploi, à la semaine du « libre en fête », à la foire de Mourenx, à la fête de la musique, à la semaine bleue en partenariat avec les maisons de retraite, à la fête nationale du goût, à la journée du patrimoine, au projet « Exprime toi » et au festival 6415 mis en place par la mairie de Mourenx et le concours des jeunes du CMJ, il a assuré le suivi et la mise en place des animations de créations auprès des jeunes pendant chaque période de vacances scolaires, organisé les portes ouvertes, le mois de l'administration, un parcours découverte débutant.

En 2012, un audit de fonctionnement a eu lieu sur les trois dernières années (2009-2010-2011).

Cet audit a permis de relever :

- un nombre d'utilisateurs stable, avec un nombre d'adhérents en diminution contrairement à celui des occasionnels qui augmente,
- un nombre de visites en baisse ainsi qu'un taux d'occupation moindre pour les temps d'accès libre,
- un nombre d'ateliers proposé en augmentation, mais une fréquentation en baisse malgré les multiples propositions,
- une stabilité de la fréquentation des animations proposées dans les Cyber-bases et en extérieur.

Au vu de ce diagnostic, une réorganisation du fonctionnement du réseau a été mise en place afin de :

- recentrer l'accueil en Cyber-base sur les créneaux les plus fréquentés,
- réorganiser la répartition accès libre/ateliers pour mieux répondre aux demandes des usagers,
- développer les animations en extérieur et/ou avec les partenaires intéressés,
- créer une régie unique gérée par la communauté de communes de Lacq.

## **E** LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

### **1. Le partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)**

Le conseil communautaire a approuvé le renouvellement de la convention de partenariat avec l'UPPA lors de son conseil du 21 mars 2011 et ce jusqu'en 2014.

Dans ce cadre est proposé un soutien financier de la communauté de communes de Lacq aux projets de recherche, de valorisation et de transfert de technologie à hauteur globale de 420 000 € pour la période 2011/2014.

En 2012 ont ainsi été soutenus les projets suivants :

- Financement d'une demi-allocation de thèse sur « les mécanismes de formation et dissociation des hydrates de gaz pour la capture de CO<sub>2</sub> » (15 000 €/an pendant 3 ans) en cofinancement avec le CNRS.
- Financement d'un post-doctorat relatif aux « polymères pour le contrôle de la stabilité de l'écoulement en rideau de résines phénoliques : Polycurtol », projet porté par l'IPREM (23 000 €).
- Attribution d'une aide de 25 000 € au bénéfice de l'ADERA pour le projet Cambio (matériaux composites).

- Financement d'une bourse contrat plus sur la valorisation des circuits courts pour les produits artisanaux et locaux à l'échelle du Pays LOBG (6 000 €).

Par ailleurs, la communauté de communes de Lacq a soutenu le projet de création par l'UPPA d'une licence pro à Mourenx en collaboration avec le lycée de Mourenx, licence portant sur « les polymères techniques, composites innovants et sécurité industrielle ».

## 2. Le Contrat de Pays

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves regroupe les communautés de communes de Lacq, Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn, Navarrenx ainsi que les communes isolées de Laas, Bellocq (Araujuzon ayant rejoint la communauté de communes du canton de Navarrenx au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

Le second contrat de Pays a été signé avec le Conseil régional d'Aquitaine en 2009 pour une durée de trois ans. Un avenant économique et une convention d'organisation touristique sont rattachés au contrat de Pays.

Par une délibération en date du 25 juin 2012, le Conseil régional d'Aquitaine a acté la prorogation des délais d'exécution des contrats de Pays jusqu'au 31 décembre 2013. Lors du comité de pilotage du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves organisé le 11 octobre 2012, les membres du comité ont confirmé leur volonté de proroger ces délais.

### a. Le bilan des réalisations sur l'exercice 2012

#### L'organisation et l'animation des comités de pilotage

Le comité de pilotage constitue l'instance décisionnelle du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves. Il est composé des présidents des communautés de communes adhérentes, des conseillers généraux et régionaux du territoire, d'un représentant du CESER (conseil économique, social et environnemental régional).

En 2012, le comité de pilotage du Pays s'est réuni à quatre reprises (janvier / avril / juillet / octobre) afin d'assurer le suivi des dossiers et de définir les orientations du travail engagé à l'échelle du Pays.

#### La recherche de financements : montage et suivi des dossiers de demande de subventions

Le travail de montage et de suivi des dossiers de demande de subvention concerne l'ensemble des opérations inscrites dans les documents de référence du contrat de Pays (contrat, avenant économique, convention touristique).

Le tableau ci-dessous propose une **synthèse des demandes de subvention adressées au Conseil régional d'Aquitaine en 2012 au titre du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves** :

<i>Document de référence</i>	<i>Intitulé de l'opération</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Montant subvention sollicité</i>	<i>Observations</i>	<i>Cofinancements sollicités</i>
<i>Contrat Pays</i>	OPAH du Bassin de Lacq : animation du dispositif	CCL	3 000 €	Subvention accordée	Etat Conseil Général
<i>Contrat Pays</i>	OPAH du Béarn des Gaves : animation du dispositif	CCC Navarrenx	3 000 €	Subvention accordée	Etat Conseil Général
<i>Contrat Pays</i>	Dotation culturelle : 3 porteurs de projets • Office de tourisme Monein • Communauté de communes de Navarrenx • Association « il suffit de passer le pont »	OT Cœur de Béarn CCCN Association	10 000 €	Enveloppe répartie entre les trois porteurs de projets	-
<i>Avenant éco</i>	Etude opportunité pépinière Navarrenx	CCCN	7 500 €	Subvention accordée	Conseil Général, FEADER
<i>Avenant éco</i>	Plan de Développement des Massifs	CRPF	6 060 €	Subvention accordée au CRPF, maître d'ouvrage de l'opération	Conseil Général FEADER
<i>Avenant éco</i>	Mise en place de la Route des Savoir Faire en Béarn des Gaves	CC Salies	3 320 €	Subvention accordée	Conseil Général
<i>Avenant éco</i>	Agriculture : création d'un annuaire des producteurs locaux	Pays LOBG	4 000 €	Subvention accordée	Conseil Général
<i>Avenant éco</i>	Agriculture : organisation de rencontres techniques	Pays LOBG	1 500 €	Subvention accordée	Conseil Général
<i>Avenant éco</i>	Agriculture : rencontre professionnelle producteurs - restaurateurs	Pays LOBG	1 500 €	Subvention accordée	Conseil Général
<i>Avenant éco</i>	Ingénierie : animation généraliste Pays	Pays LOBG	8 000 €	Subvention accordée	Conseil Général FEADER
<i>Avenant éco</i>	Ingénierie : animation économique (Bassin de Lacq)	CCL	5 000 €	Subvention accordée sauf pour FEADER	Conseil Général FEADER
<i>Avenant éco</i>	Ingénierie : animation économique (Béarn des Gaves)	CC Salies	5 000 €	Subvention accordée	Conseil Général FEADER
<i>Convention tourisme</i>	Etude d'opportunité pour la valorisation du site de Sauvelade	CCL	8 800 €	Subvention accordée	Conseil Général
<i>Convention tourisme</i>	Travaux de refonte du PLR	CCL	42 774.7 €	En cours instruction	Conseil Général

### L'animation et le suivi des projets conduits à l'échelle du Pays

#### ■ Le Plan de Développement des Massifs (PDM)

Lancé en avril 2011 en partenariat avec le Pays d'Oloron Haut Béarn pour une durée de trois ans, le PDM est un outil de gestion forestière destiné aux propriétaires forestiers privés. Le Centre régional de la propriété forestière assure la maîtrise d'ouvrage de ce dispositif dont le coût s'élève à 34 632,96 € pour l'année 2012, avec une participation du Pays à hauteur de 5 194,94 €.

### ■ Les actions dans le domaine de l'agriculture

Dans le cadre de l'avenant économique au contrat du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves, l'une des opérations consiste à « renforcer le lien producteurs-consommateurs par la valorisation des produits agricoles locaux ». Pour répondre à cet enjeu, une étude a été conduite en 2011 et a permis de disposer d'un diagnostic de l'offre et de la demande en circuits courts à l'échelle du Pays.

Sur la base de ces résultats, un plan d'action a été validé par le comité de pilotage du Pays.

Deux actions ont été engagées en 2012 :

- La création d'un annuaire des producteurs locaux (pour parution 2013) : définition du contenu avec les partenaires techniques, recensement des producteurs travaillant en vente directe sur le territoire du Pays, constitution et instruction des dossiers d'inscription.
- L'organisation d'une rencontre professionnelle producteurs – restaurateurs (restauration commerciale) : organisée le 15 octobre 2012 en partenariat avec les offices de tourisme (Cœur de Béarn et Béarn des Gaves), l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, la Chambre d'agriculture, la Maison des vins, la Chambre de commerce et d'industrie, cette journée visait à favoriser l'utilisation des produits locaux dans la restauration commerciale (stands de producteurs pour valoriser l'offre locale). Cette action sera reconduite en 2013.

### **3. La politique contractuelle départementale : du contrat communautaire de développement à l'aide aux tiers publics**

#### **a. Le contrat communautaire de développement (CCD)**

A l'échelle des 47 communes composant la communauté de communes de Lacq, le territoire disposait de quatre contrats communautaires de développement signés avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Un travail de fusion du contenu des quatre contrats avait donc été conduit pour permettre, dès 2011, la poursuite des opérations inscrites et couvrant les quatre axes thématiques retenus par le Conseil général dans le cadre de ce dispositif de contractualisation, à savoir :

- économie,
- petite enfance,
- culture,
- habitat.

Concernant l'axe restant à formaliser en 2012, le Conseil général n'a finalement pas souhaité proposer l'avenant restant à intervenir, dans l'attente de la mise en place d'un nouveau dispositif « d'aide aux tiers publics ».

#### **b. L'aide aux tiers publics**

Durant l'année 2012, plusieurs réunions d'information ont été organisées en vue de présenter les orientations relatives à la réforme de l'aide aux tiers.

La nouvelle politique contractuelle a été votée par le Conseil général le 29 novembre 2012. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, toutes les subventions à l'investissement qui seront sollicitées auprès du Conseil général entreront dans ce cadre d'intervention.





5

## PÔLE RESSOURCES

## A LES FINANCES

### 1. Les résultats du compte administratif 2012 :

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>Fonctionnement</b>	<b>40 655 609,81</b>	<b>47 604 090,72</b>	<b>6 948 480,91</b>
Réalisations de l'année 2012	40 655 609,81	47 500 579,45	6 844 969,64
Excédent de fonctionnement 2011 reporté	-	103 511,27	103 511,27

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>Investissement</b>	<b>40 114 079,04</b>	<b>33 389 649,24</b>	<b>- 6 724 429,80</b>
Réalisations de l'année 2012	20 913 255,92	25 789 649,24	4 876 393,32
Déficit d'investissement 2011 reporté	9 636 218,74	-	- 9 636 218,74
Restes à réaliser	9 564 604,38	7 600 000,00	- 1 964 604,38

### 2. La section de fonctionnement

#### a. Les dépenses

Le taux de réalisation global est effectué sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation. Les données du compte administratif permettent de mesurer la **capacité d'autofinancement réelle brute** de la collectivité. Elle s'élève à **9 731 746,69 €** en 2012.

Chap.	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 345 907,21</b>	<b>40 655 609,81</b>	<b>98,47%</b>
011	Charges à caractère général	10 749 825,00	10 571 966,13	98,35%
012	Charges de personnel	8 980 881,00	8 975 035,31	99,93%
014	Atténuation de produits	10 712 893,00	10 699 322,64	99,87%
65	Charges de gestion courante	3 352 012,22	3 155 942,23	94,15%
66	Charges financières	321 076,00	299 791,46	93,37%
67	Charges exceptionnelles	523 000,00	407 617,89	77,94%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	202 000,00	202 000,00	100,00%
022	Dépenses imprévues	100 000,00		-
	<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>34 941 687,22</b>	<b>34 311 675,66</b>	<b>98,20%</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>6 060 141,74</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>6 344 078,25</i>	<i>6 343 934,15</i>	100,00%

■ Les charges à caractère général

Elles s'élevèrent à 10,57 M€ contre 9,24 M€ en 2011.

■ Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élevèrent à 8,9 M€ en 2012.

L'évolution de ces charges est due principalement :

- à l'évolution des carrières (avancements, réussites aux concours),
- au glissement vieillesse technicité,
- aux recrutements effectués courant 2012.

■ Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés)

Elles représentent 3,15 M€, même volume qu'en 2011.

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 799 254 € pour la contribution au SDIS,
- 466 936 € pour les participations et subventions aux organismes publics,
- 1 572 247 € pour les associations.

■ Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à 10,3 M€ en 2012.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq a représenté 308 879 € en 2012.

■ Les charges financières

Les intérêts de la dette se sont élevés à 297 715 € contre 238 975 € en 2011. Cette évolution s'explique par la consolidation d'une ligne de trésorerie dans le cadre des ouvertures de crédit à long terme et par le recours à un nouvel emprunt de 600 000 € en 2012.

**b. Recettes**

Le taux de réalisation global est effectué sans l'excédent reporté qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chap.	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 345 907,21</b>	<b>47 500 579,45</b>	<b>100,55%</b>
013	Atténuation de charges	252 000,00	200 996,49	79,76%
70	Produits des services	980 291,00	946 753,67	96,58%
73	Impôts et taxes	28 812 836,84	29 033 988,40	100,77%
74	Dotations, participations	12 392 887,00	12 231 075,51	98,69%
75	Produits de gestion courante	654 695,00	670 170,04	102,36%
77	Produits exceptionnels	3 630 070,04	3 897 979,28	107,38%
78	Reprises sur amortissements et provisions	253 000,00	253 000,00	100,00%
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>46 975 779,88</b>	<b>47 233 963,39</b>	<b>100,55%</b>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	266 616,06	266 616,06	100,00
002	Excédent reporté	103 511,27		

- Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 201 000 €.

- Les recettes des services et du domaine

Elles s'élèvent à 946 000 € en 2012 contre 1,24 M€ en 2011. Ce chapitre n'enregistre plus les taxes et redevances des ordures ménagères en 2012. Elles se décomposent principalement comme suit :

- les recettes perçues des collectivités et industriels pour le traitement de leurs déchets s'élèvent à 306 919 € contre 238 979 € en 2011,
- le produit de la valorisation des déchets et de la vente de vapeur : 511 550 € contre 523 543 € en 2011.

- Les impôts et taxes

Dans ce chapitre apparaissent les diverses composantes du **panier fiscal hors la DCRTP que l'on trouve au chapitre 74** :

Le panier fiscal total atteint 28 M€ et se décompose ainsi en 2012 :

- la fiscalité des ménages (taxes foncières et d'habitation) et la cotisation foncière des entreprises représentent 11,9 M€ soit **42,47 %** du panier.
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises représente 3,09 M€ en 2012 soit **11,07 %** du panier.
- la taxe sur les surfaces commerciales et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux représentent un total de 807 287 € soit **2,89 %** du panier.
- le fonds national de garantie individuelle des ressources (dotation de l'Etat pour compensation de la perte de TP) : 12,2 M€ soit **43,6 %** du panier.

D'autres produits :

- la redevance des mines : 675 884 €
- la taxe de séjour : 13 920 €
- la taxe sur les déchets stockés : 12 647 €
- les droits de place : 15 606 €

■ Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre s'élève à 12,23 M€.

Il intègre la dernière composante de compensation de la suppression de TP, à savoir la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) d'un montant de **7,1 M€** en 2012.

**La dotation globale de fonctionnement** (DGF) comprend 2 parts pour un total de 4,42 M€ contre 4,47 M€ en 2011 :

- Une dotation d'intercommunalité calculée en fonction de la population, du potentiel fiscal et du coefficient d'intégration fiscale (CIF) pour 2,02 M€.
- Une dotation de compensation de 2,39 M€ variant en fonction du taux national d'évolution fixé par le comité des finances locales pour la part correspondant à la compensation de la suppression de la « part salaires » de la TP au sein de la dotation forfaitaire (-1,65 % par rapport à 2012).

**Les compensations** : depuis la réintégration de la fiscalité ménages, l'Etat reverse des compensations liées aux exonérations accordées pour la cotisation foncière des entreprises, la taxe foncière et la taxe d'habitation soit 363 676 € en 2012 (399 000 € en 2011).

**Les subventions de fonctionnement** versées par divers organismes et collectivités ont représenté 343 845 €.

■ Les produits de gestion courante

Ce chapitre s'est élevé à 670 170 €, contre 658 000 € en 2011.

Il s'agit des loyers perçus de l'exploitant de l'usine d'incinération, des bâtiments industriels et des gens du voyage.

■ Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- les subventions Eco emballages pour la collecte sélective pour 429 403 €,
- le mécénat Manseng phonie : 60 094 €,
- les cessions de terrains et de matériel pour un montant total de 3,1 M€ (dont 2 974 240 € de vente de l'atelier de découpe de viande).

### 3. La section d'investissement

#### a. Les dépenses

Chap.	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>43 487 330,70</b>	<b>20 913 255,92</b>	<b>9 564 604,38</b>
20	Immobilisations incorporelles	1 863 913,94	1 030 249,15	639 142,90
204	Subventions d'équipement versées	5 602 382,39	2 276 878,57	2 429 502,77
21	Immobilisations corporelles	2 376 831,73	1 688 590,17	553 099,56
23	Immobilisations en cours	18 267 939,77	12 986 669,25	4 256 994,66
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>28 111 067,83</b>	<b>17 982 387,14</b>	<b>7 878 739,89</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	1 923 649,10	1 098 976,86	
27	Autres immobilisations financières	436 792,00	253 006,00	183 786,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 360 441,10</b>	<b>1 351 982,86</b>	<b>183 786,00</b>
45	Opérations pour comptes de tiers	1 954 162,46	346 945,38	1 502 078,49
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	266 616,06	266 616,06	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 158 824,51	965 324,48	
001	Solde d'exécution négatif n-1	9 636 218,74		

#### ■ Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisées en 2012 se sont élevées à **17,9 M€** (17,5 M€ en 2011).

Pour mémoire :

- 2007 : 7,02 M€
- 2008 : 9,19 M€
- 2009 : 11,3 M€
- 2010 : 13,3 M€

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2012 s'élèvent à 9,5 M€.

**Le taux de réalisation** des dépenses d'équipement est de 64 % contre 59,29 % en 2011 (dépenses mandatées)

#### b. Les recettes

Chap.	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>43 487 330,70</b>	<b>25 789 649,24</b>	<b>7 600 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	4 717 955,86	4 392 646,37	
16	Emprunts et dettes diverses	12 686 433,19	2 122 884,97	7 600 000,00
204	Subventions d'équipement versées	203 055,00	202 500,00	
20	Immobilisations incorporelles	16 672,24		
23	Immobilisations en cours	314 786,90	48 914,80	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>17 938 903,19</b>	<b>6 766 946,14</b>	<b>7 600 000,00</b>
10	Dotations et fonds divers	1 700 000,00	2 294 736,00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	9 211 932,54	9 211 932,54	
27	Autres immobilisations financières	117 314,00	117 314,00	
024	Produit des cessions d'immobilisations	-35 457,04		
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>10 993 789,50</b>	<b>11 623 982,54</b>	<b>-</b>
45	Opérations pour comptes de tiers	970 000,00	89 461,93	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	6 060 141,74		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	6 365 671,76	6 343 934,15	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 158 824,51	965 324,48	

La répartition en pourcentage selon la nature des recettes d'investissement permet de mesurer le poids de certaines recettes. En 2012, le premier poste de recette d'investissement est l'excédent de fonctionnement capitalisé (35,74 %), le second les subventions d'équipement reçues pour financer les projets (17,03 %), le troisième le FCTVA (8,90 %) et seulement en quatrième position se trouve l'emprunt mobilisé (8,23 %). Cf. détails ci-après :

- Les emprunts

L'encours de la dette s'élève à 10 974 841,38 € au 31 décembre 2012, le capital de la dette remboursé s'est élevé à 1 098 976,86 € au titre du budget principal, stable par rapport à 2011 (1 010 326,19 €).

- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2012, 2 294 000 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- Les subventions d'équipement

Elles représentent 4,4 M€ en 2012 :

- Pépinière Chimie Chemstart'up : solde Région : 538 607 €, Conseil général : 79 829 €, Total Développement Régional : 250 000 €
- Aire des gens du voyage: Région : 22 500 €, Conseil général : 30 855 €
- Photovoltaïque : Conseil général : 16 992 €
- Réseau vapeur : Etat : 100 000 €, Ademe : 522 409 €, Région : 119 045 €, Conseil général : 284 834 €
- Programmes de voirie : 1 982 621 €
- Développement économique : 30 556 €
- Pépinière de Monein : Conseil Général : 180 915 €
- Participations des communes travaux d'investissement : 220 117 €
- Fisac : 35 867 €

## **B** LA COMMUNICATION

Le service communication a pour mission de promouvoir et valoriser l'image de la communauté de communes de Lacq et des actions mises en œuvre par les élus. Cela se traduit par diverses opérations menées en direction des 47 communes, des 35 400 administrés et des partenaires de la collectivité. Cela s'accompagne également d'actions réalisées en interne auprès des agents et des élus dans un but fédérateur.

Doté d'un studio d'infographie intégré, il élabore les plans de communication et assure la conception et la réalisation en interne de la grande majorité des supports de communication : conception, réalisation et suivi de fabrication des plaquettes, magazines, insertions publicitaires, affiches, panneaux de chantier, etc. inhérents à la valorisation des projets et actions de la collectivité et des communes membres dans un cadre défini.

Au niveau de la communication, l'année 2012 a été principalement marquée par :

- la communication sur le service de transport à la demande,
- la concrétisation de la refonte des sites internet et extranet de la collectivité en collaboration avec le service informatique,
- l'organisation de différentes manifestations et notamment, cette année, le spectacle sur le thème du vin de Jurançon : Manseng'Phonie, un Orchestral Urbain qui a accueilli près de 5 000 personnes à Monein le 6 octobre 2012.

## 1. La communication interne

### a. Extranet

Accessible à partir de postes informatiques en réseau au sein de la communauté de communes de Lacq ou depuis l'extérieur, il constitue une véritable plateforme d'échanges et de travail entre agents, élus et la collectivité. En 2012, le développement de cet outil a été poursuivi dans le cadre de la refonte des sites internet et extranet de la collectivité.

### b. Revue de presse

Réalisation en interne et mise en ligne sur l'Extranet d'une revue de presse quotidienne à partir de journaux locaux (La République des Pyrénées, Sud Ouest) et nationaux (Le Monde, Les Echos).

## 2. La communication externe

### a. La communication institutionnelle

#### ▪ Gestion du site internet

Refonte intégrale du site Internet [www.cc-lacq.fr](http://www.cc-lacq.fr), véritable vitrine de la communauté de communes de Lacq. Cette année, ont été conçues la nouvelle arborescence et la nouvelle charte graphique du site internet de la collectivité. La mise en ligne a été effectuée en juin 2012.

#### ▪ Publication du magazine de la communauté de communes de Lacq

En 2012, 1 nouveau numéro a été édité à 15 000 exemplaires et diffusé dans tous les foyers de la communauté de communes de Lacq.

#### ▪ Gestion du réseau de distributeurs de plis

Le service communication a en charge la distribution des documents d'information auprès des foyers de la communauté de communes de Lacq et gère à cet effet le réseau des distributeurs étendu cette année à l'échelle des 47 communes. En 2012, 11 distributions de ce type ont ainsi été effectuées.



- Elaboration de plans de communication et conception/réalisation de supports de communication

Plaquettes et supports de communication, programme d'animations, proposition et gestion des relations avec la presse, insertions publicitaires.

- Gestion des relations avec la presse

En fonction des plans de communication élaborés ou de l'actualité, le service communication a organisé des conférences de presse ou l'envoi de communiqués de presse valorisant l'action de la collectivité. Quelques exemples :

- la mise en place d'un service de transport à la demande (Mobilacq 64),
- l'implantation d'une nouvelle unité du groupe industriel japonais Toray,
- la mise en place d'un observatoire viticole.

### **b. La communication événementielle**

Organisation d'inaugurations ou d'évènements : divers chantiers et implantations de bâtiments d'entreprises ont donné lieu à des opérations spéciales ou des inaugurations. Le service gère également, en relation avec les agents d'entretien et les services techniques, les diverses réceptions, cérémonies, conférences, séminaires et déjeuners organisés à la communauté de communes de Lacq ou à l'extérieur.

A titre d'exemple, pour l'année 2012 :

- spectacle Manseng'Phonie à Monein,
- 22<sup>ème</sup> Foire de Mourenx,
- 5<sup>ème</sup> Critérium cycliste de Lacq.

### **c. Assistance communication aux communes**

Une réflexion se poursuit sur ce sujet avec la mise en place d'un règlement d'intervention. Afin de répondre au mieux aux problématiques des 47 communes, l'intervention du service communication peut prendre à ce jour les formes suivantes :

- assistance technique aux communes dans l'élaboration de supports de communication,
- assistance technique à la demande des communes pour toute inauguration ou évènement ponctuel.

A titre d'exemple, pour l'année 2012 :

- Mourenx : inauguration des travaux d'aménagement de la Mairie,
- Biron : inauguration des aménagements du lac des Barthes,
- Mont : inauguration du Complexe de Pelote.

## **C** L'INFORMATIQUE

Le service informatique a conduit plusieurs projets qui ont permis l'amélioration du système d'information de la collectivité et la mise à disposition d'outils informatiques fiables et performants (achat d'équipements informatiques, renouvellement des installations téléphoniques et informatiques, refonte des sites internet et extranet de la collectivité, etc.).

Les achats informatiques des réseaux cyber-bases et pôle lecture ont également été gérés par le service (conseils / appui technique / consultations / gestion budgétaire).

### **1. L'aménagement numérique du territoire**

Compte-tenu du coût très important que représenterait un déploiement FTTH sur tout le territoire (66 millions d'euros), les élus de la communauté de communes de Lacq ont préféré s'orienter vers des opérations plus localisées afin de poursuivre leurs actions de résorption des zones blanches et d'augmentation des débits.

Un programme d'un montant de 1,5 million d'euros sur 3 ans (2012-2014) a été voté en ce sens.

Pour mener à bien ce projet, la collectivité a lancé une consultation d'assistance globale à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions d'aménagement numérique sur son territoire.

Le groupement associant le bureau d'étude TACTIS et le cabinet juridique BIRD & BIRD a été retenu pour accompagner la collectivité pendant 4 ans.

Sa mission principale porte sur l'étude et la mise en œuvre des opérations de montée en débit.

L'étude, qui s'est achevée en fin d'année, a permis d'identifier plusieurs opérations pertinentes et opportunes sur le territoire. Ces dernières concerneraient les communes suivantes : Castillon, Ozenx-Montestrucq, Monein, Mont-Gouze, Lahourcade, Lagor, Pardies, Abos, Biron, Mourenx.

Des missions complémentaires ont été confiées fin 2012 aux deux cabinets :

- l'élaboration, la révision et le suivi des contrats / conventions passés avec les opérateurs,
- l'étude de la mise en place de redevances d'occupation du domaine public et d'utilisation des infrastructures propriétés de la collectivité.

### **2. Le renouvellement des installations informatiques et téléphoniques de l'hôtel de la communauté de communes de Lacq**

Avec l'aide du bureau d'études toulousain BEFS et suite à un diagnostic technique et fonctionnel de l'existant et des besoins de la collectivité, une consultation a été lancée et a porté sur le changement de l'autocommutateur et des postes téléphoniques ainsi que sur l'acquisition d'équipements actifs permettant le bon fonctionnement du réseau informatique et téléphonique dans les bâtiments administratif et technique de l'hôtel de la communauté de commune de Lacq.

Le marché a été attribué à la société INEO.

Le déploiement s'est effectué au printemps et tout a été fonctionnel et opérationnel fin juillet 2012.

### 3. Les matériels, logiciels et services informatiques

Les dépenses ont porté sur :

- l'acquisition de postes informatiques, serveurs, périphériques et logiciels métiers pour les services de l'hôtel de la communauté de communes de Lacq,
- l'acquisition, la mise en service et la maintenance d'un nouveau robot de sauvegarde (société retenue : SCC – montant du marché : 12 375,80 €),
- le renouvellement de l'équipement du réseau cyber-bases (acquisition de 18 postes informatiques et de périphériques),
- l'acquisition d'une solution de rédaction des marchés publics ; la société AGYSOFT avec son produit Marco rédaction, a été retenue pour un montant sur 4 ans de 9 776,59 €.

La refonte des sites internet et extranet s'est déroulée tout au long de l'année en collaboration avec la société NOVALDI, attributaire du marché. L'hébergement des sites sur un serveur externe dédié est assuré par la société HELIANTIS.

Le module de gestion de la trésorerie a également été déployé et les agents du service finances formés à son utilisation.

Enfin, le marché de fourniture de services d'abonnement internet fibre optique a été attribué à la société HELIANTIS au terme d'une consultation lancée en fin d'année.

### 4. Les formations informatiques

Les prestations de services assurées par l'organisme de formation Vertego ont porté sur des journées d'accompagnement sur site ainsi que sur des sessions de formation sur les logiciels bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), PAO/CAO (Autocad, Adobe Creative Suite) et de modélisation et animation 3D (3D Studio Max).

Des formations ont été organisées pour répondre au besoin des nouveaux agents intégrant la collectivité et pour assister les utilisateurs lors du changement de leur environnement de travail (migration windows XP vers windows 7).

Par ailleurs, d'autres formations ont été dispensées sur site par les sociétés propriétaires des applications. Elles ont concerné notamment le Système d'Information Géographique, les nouveaux outils de gestion CIVIL Net RH et CIVIL Net Finances et l'administration des sites internet et extranet de la collectivité.

### 5. Le développement d'applications internes

Le service est amené, à la demande des services, à développer des applications internes accessibles, pour la plupart, depuis l'extranet de la collectivité.

En 2012, ont ainsi été développées :

- une application de gestion des équipes pour le service espaces verts,
- une application de réservation de véhicules pour le service transport/mobilité,
- une application de gestion des équipements de protection individuelle pour le garage/magasin.

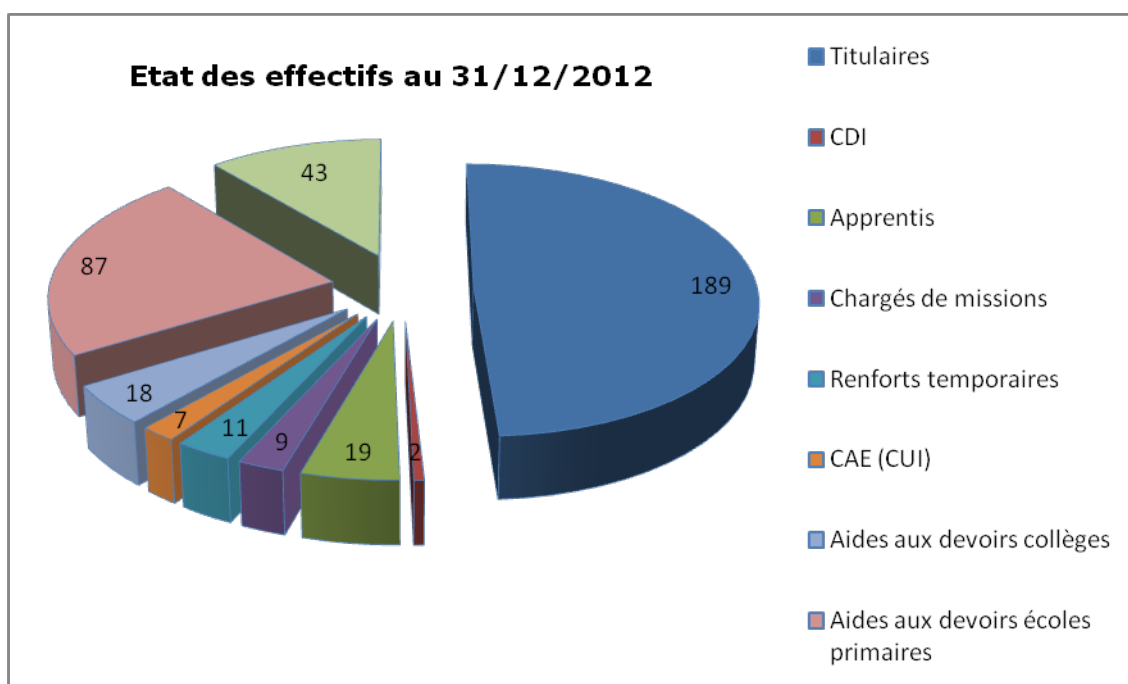
## D LE PERSONNEL

### 1. Les chiffres-clés

#### a. Les effectifs

385 personnes étaient rémunérées au 31 décembre 2012 au sein de la communauté de communes de Lacq :

- 189 agents titulaires
- 9 non-titulaires sur emploi permanent
- 2 non-titulaires en CDI
- 11 renforts temporaires
- 7 contrats d'accompagnement dans l'emploi
- 18 auditeurs pour l'aide aux devoirs dans les collèges
- 87 intervenants pour l'aide aux devoirs dans les écoles primaires
- 43 distributeurs de plis
- 19 apprentis



### **b. Les avancements de grades**

- Dans la filière administrative :
  - 1 attaché a été nommé attaché principal,
  - 1 adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe a été promu adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
  - 1 rédacteur principal suite à examen professionnel a été nommé rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
  - 4 adjoints administratifs ont été nommés suite à examen professionnel adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.
- Dans la filière technique :
  - 1 agent de maîtrise a été nommé principal,
  - 2 adjoints principaux de 2<sup>ème</sup> classe ont été promus 1<sup>ère</sup> classe,
  - 8 adjoints techniques ont été nommés suite à examen professionnel adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

### **c. Les avancements d'échelon**

67 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon au mini comme c'est la règle à la CCL.

### **d. La formation**

Le plan de formation annuel mis en œuvre en 2012 a permis aux agents de la communauté de communes de Lacq :

- de se former dans le domaine de l'hygiène et sécurité au travail (CACES, habilitations électriques, permis poids-lourd),
- d'actualiser, de développer et d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles liées au poste de travail,
- de maîtriser davantage les outils et techniques informatiques (bureautique et logiciels spécifiques).

Les agents, en situation de stage réglementaire au cours de l'année 2012 (au nombre de 23), ont également suivi la formation statutaire obligatoire d'intégration d'une durée de 5 jours.

De plus, afin de favoriser l'évolution de carrière des agents, la collectivité a permis durant l'année 2012 à près de 26 agents, services administratifs et techniques confondus, de suivre une formation de préparation à un concours ou à un examen professionnel d'avancement de grade : 14 d'entre eux ont été lauréats et ont été nommés sur leur nouveau grade début 2013.

Les coûts de formation en 2012 se sont élevés à 138 424 € dont 44 618 € versés au CNFPT au titre de la cotisation obligatoire.

La démarche d'élaboration du plan de formation annuel, qui est désormais ancrée dans la collectivité, a nécessité en fin d'année 2012 un recensement des besoins de formation exprimés par les services ainsi que par les agents : l'analyse et la synthèse de l'ensemble de ces demandes a conduit à proposer des actions de formation les plus pertinentes pour l'année 2013.

## **E** LA VIE ASSOCIATIVE

Le montant total des subventions octroyées par la communauté de communes de Lacq s'est élevé, en 2012, à 1 163 306,19 €.

En fonction de leur objet, les associations sont réparties dans chaque domaine de compétence de la collectivité. Ainsi, pour 2012, 23 associations et organismes ont bénéficié de subventions au titre du pôle développement économique pour un montant de 902 970,21 €, 20 associations (non compris les aides directes aux établissements scolaires) au titre du pôle animation du territoire pour 174 186,02 €, 7 associations au titre du pôle environnement pour 28 150 € et 2 associations au titre du pôle ressources, pour 62 000 €.

A ce montant se sont ajoutés 236 152,62 € de cotisations ou participations financières statutaires calculées, pour la plupart, en fonction du nombre d'habitants.

L'instruction des demandes de subvention a été effectuée par le Vice-président en charge de la vie associative en collaboration avec le Vice-président ayant la délégation correspondante à l'objet de l'association.

Comme l'exige la loi, pour tout montant de subvention supérieur à 23 000 €, une convention a été établie entre la collectivité et l'association, précisant le motif de l'attribution de la subvention ainsi que ses conditions d'utilisation.

Depuis cette année, les associations bénéficiaires de subvention d'un montant inférieur à 23 000 € ont fait parvenir à la communauté de communes de Lacq, à la demande des Vice-présidents, un formulaire indiquant l'utilisation qui a été faite des subventions qui leur ont été octroyées.

Par ailleurs, dans le cadre de sa compétence « soutien aux manifestations sportives et culturelles », la communauté de communes de Lacq s'est dotée, en 2011, de règles d'attribution de subventions à des associations pour la réalisation de manifestations sportives et culturelles ayant lieu sur le territoire des communes.

Ce règlement prévoyant, entre autres, que toute aide est plafonnée à 3 000 € par événement et limitée à un événement par commune et par an, une enveloppe de 141 000 € (3 000 € x 47 communes) a été inscrite au budget primitif 2012.

Cette année, ce dispositif a été sollicité par 13 communes pour l'une de leurs associations (elles étaient 9 en 2011), à savoir Abidos, Biron, Casteide-Cami, Cescau, Hagétaubin, Labastide-Cézéracq, Lacq-Audéjos, Lagor, Monein, Mourenx, Pardies, Saint-Médard et Tarsacq. Le montant total des aides attribuées s'est élevé à 31 689,28 € (contre 22 847 € en 2011).



# CONTACTS

LAURENT SOULIER

*Directeur Général des Services*

Tél : 05 59 60 95 41

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : l-soulier@cc-lacq.fr

JACQUES LEROU

*Responsable du Pôle Développement Economique*

Tél : 05 59 60 03 46

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : j-lerou@cc-lacq.fr

MARC RIVIERE

*Responsable du Pôle Aménagement*

Tél : 05 59 60 84 24

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : m-riviere@cc-lacq.fr

SYLVIE BROUAT

*Responsable du Pôle Environnement*

Tél : 05 59 60 95 42

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : s-brouat@cc-lacq.fr

VÉRONIQUE OTAZU-TOULET

*Responsable du Pôle Animation du Territoire*

Tél : 05 59 60 95 46

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : v-otazu@cc-lacq.fr



## HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

Rond-point des Chênes – BP 73  
64150 MOURENX

Tél. : 05 59 60 03 46 – Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : [contact@cc-lacq.fr](mailto:contact@cc-lacq.fr)  
Site internet : [www.cc-lacq.fr](http://www.cc-lacq.fr)